

CAHIER **B**

**SPECIAL DIMANCHE**

**UNE JOURNÉE DANS LA VIE DE...**



«Selon l'archéologue Daniel La Roche, nous avons perdu la vision du Saint-Laurent. Il faut donc se réapproprier le fleuve en le connaissant mieux.»

Le Soleil, Jacques Deschênes

**Daniel La Roche, archéologue maritime**

**Chaque découverte refait l'histoire du pays**

♦ Quand le musée de la Civilisation ouvrira ses portes dans le vieux port de Québec, en octobre 1988, les visiteurs auront la chance de voir une gabare à voile (grosse chaloupe de port) datant du Régime français (1740). Il aura fallu l'entêtement d'un archéologue local pour empêcher que ce bateau historique et six de ses semblables soient détruits et jetés comme vulgaires déchets lors des travaux de terrassement précédant la construction du musée de la Civilisation.

C'est là l'un des bons coups de l'archéologue Daniel La Roche qui dirige actuellement les fouilles du marché Finlay.



par **Louis-Guy LEMIEUX**

Suivre Daniel La Roche sur une journée de fouilles archéologiques, c'est fréquenter un homme qui refait l'histoire d'un pays, le nôtre, à

chaque fois qu'il sort de terre ou de l'eau une roche, un canon, un bout de bois datés.

Daniel La Roche, à 35 ans (né le 5 décembre 1952, à Charny), fait partie de la première génération d'archéologues formés à l'université Laval. Il possède une maîtrise en archéologie historique et déclare vouloir se spécialiser dans la chose maritime. «J'ai, dit-il, une passion pour la mer, plus précisément pour le lien entre la terre et l'eau; ce lien c'est l'organisation sociale des hommes qui exploitent les ports pour le commerce et le transport. Ce secteur vital pour les habitants de la vallée du Saint-Laurent est peu fréquenté par les archéologues.»

**Un archéologue plongeur**

Il s'intéresse aussi à l'aspect subaquatique de l'archéologie. C'est ainsi que dès 1975, il obtenait un certificat de plongeur N.A.S.D.S., A.C.U.C. Ce qui lui fut bien utile lorsqu'il fut nommé assistant dans le cadre des fouilles subaquatiques réalisées par Parcs Canada sur un galion du 16<sup>e</sup> siècle, à Red Bay au Labrador, à l'été 1981. Même chose lorsqu'il fit l'inventaire archéologique

du projet d'alimentation électrique des îles de la Madeleine par liaison sous-marine, en septembre dernier.

Au sujet du galion basque de Red Bay, Daniel La Roche s'excite tout naturellement. «Ce fut un de mes beaux chantiers, dit-il. Je suis fasciné par les épaves des siècles derniers. Dans l'eau profonde, précisez-t-il, les objets sont figés dans le temps et se conservent remarquablement bien. Ce fut extraordinaire de pouvoir toucher à des objets fabriqués au 16<sup>e</sup> siècle. L'étude de ce galion a fourni des renseignements très précieux sur l'histoire de la Côte-Nord et sur la saga des Basques chez nous.»

**Les deux René**

Comme René Lévesque, l'ancien premier ministre du Québec, Daniel La Roche ne peut passer une année entière sans voir et toucher la mer. «Si je ne fréquente pas une grande étendue d'eau régulièrement, j'étouffe», dit-il en plagiant sans le savoir le fondateur du P.Q. L'autre René Lévesque, l'archéologue qui a formé cette première génération d'archéologues à Laval, a eu une influence indirecte sur sa

passion. «J'avais postulé pour un travail d'été sur les fouilles de René Lévesque dans la région de Sept-Îles et j'avais été écarté. Cela m'avait tellement fâché que j'ai compris l'importance de cette profession dans ma vie.»

Daniel La Roche a eu son premier contact avec l'eau dans sa jeunesse. «Mon père qui était cheminot et aviculteur, précise-t-il, possédait un chalet sur la rivière Chaudière. Ensuite, j'ai été pensionnaire au juvénat Notre-Dame du Saint-Laurent à Saint-Romuald, une école privée qui avait les pieds dans le fleuve. Depuis, il me faut la mer, le Bas-du-Fleuve ou les Grands Lacs plusieurs fois par année. Ma spécialisation en archéologie maritime vient sûrement de cette passion.»

**De multiples chantiers**

Daniel La Roche a travaillé sur 24 emplacements de fouilles archéologiques depuis 1977 et a écrit autant de rapports, de travaux d'évaluation et de communications scientifiques sur le sujet. Parmi les chantiers auquel il a participé ou qu'il a dirigé, mentionnons: la sur-

veillance archéologique du chantier du musée de la Civilisation; la récupération de l'embarcation de la Maison Estève à Québec; l'étude du potentiel archéologique du Vieux-Québec; le poste de traite de Rivière-Portneuf; la reconnaissance archéologique historique de sites à l'île d'Orléans; la maison Jérémie à Place Royale; et, actuellement, les fouilles du marché Finlay. Sa thèse de maîtrise portait sur un village disparu à Saint-Pierre de l'île d'Orléans, dont il a retrouvé des traces jusque sur la terre de Félix Leclerc.

L'expérience de la surveillance archéologique des travaux de terrassement du musée de la Civilisation et le sauvetage de sept embarcations datant d'entre 1740 et 1745 l'ont rendu philosophe sur sa profession.

«Pour beaucoup de promoteurs immobiliers, de constructeurs et même de responsables politiques, dit-il, les archéologues sont de simples emmerdeurs. Ils ne voient pas l'importance historique de nos travaux. Le grand public de son côté trouve généralement que

nos interventions coûtent trop d'argent. La vérité, c'est qu'un archéologue sur le terrain vit difficilement, qu'il est souvent en chômage.

«Il faut vendre notre travail à la population. Il faut dire fort que nous n'avons qu'une histoire, que les objets témoins de notre passé sont des valeurs non renouvelables, qu'en détruisant les témoins de notre histoire, nous perdons une partie de nous-mêmes collectivement, nous abandonnons notre identité...»

Comme archéologue passionné par la chose maritime, Daniel La Roche rêve à un grand fleuve dépollué et dont l'histoire reste à écrire. «C'est le fleuve Saint-Laurent qui nous a permis de prendre possession de cette terre québécoise, dit-il. Nous avons perdu la vision du fleuve. On l'a regardé comme un égout à ciel ouvert. Nous n'en exploitons pas toutes les ressources. Il faut se réapproprier ce bien et, pour ce faire, il faut le connaître mieux et le comprendre, ce fleuve. C'est mon travail.»

**À l'occasion du Samedi des arbres  
Deux sacs de papier journal contre un plant**

♦ Encore cette année, 4,500 arbres seront échangés pour un mètre de papier récupéré, lors du «Samedi des arbres» et de la «Journée R» qui a été fixée au samedi, 23 mai, sur le thème «Le papier, ça se cultive.»

par Raymond GAGNÉ

Trois organismes s'unissent, en effet, pour faire de cette journée, consacrée à l'arbre et à la récupération, un succès. Il s'agit des Clubs 4-H, de la Société Via et de CODERR-03, la Corporation de développement économique de la récupération et du recyclage de la région de Québec qui regroupe les organismes voués à la promotion de la récupération et du recyclage des ressources secondaires dans la région 03.

Le citoyen qui voudra obtenir un arbre, en échange du papier qu'il aura récupéré, n'aura qu'à se rendre au centre commercial Place Lebourgneuf, sur le stationnement extérieur, près du magasin IKEA, entre 10 et 16 heures.

Deux sacs d'épicerie remplis de papier journal donneront droit à l'obtention d'un plant. Deux arbres au maximum seront alloués à une seule et même personne.

Ces arbres proviendront des pépinières du ministère de l'Énergie et des Ressources.

À l'Ancienne-Lorette, les citoyens participeront à la «Journée R» d'une façon particulière. Dans leur cas, il suffira de posséder un bac pour obtenir un arbre. Un ca-

mion circulera dans les rues de la ville. Il laissera un plant là où le bac aura été placé devant la maison.

Rappelons que la municipalité de l'Ancienne-Lorette mène, pour la durée du mois de mai, une campagne de sensibilisation à la récupération. Elle est la première ville de la région de Québec à avoir institué, sur son territoire, le ramassage sélectif des déchets. Cette initiative a commencé il y a quatre ans. Plus de 350 tonnes de matières recyclables sont ainsi amassées, chaque année, de telle sorte que, l'an dernier, la ville a pu économiser près de \$11,000 sur le coût de l'incinération des déchets.♦

**CLINIQUE D'ACUPUNCTURE LOVERTIER**

TRAITONS  
• allergies  
• arthrite  
• nervosité  
• tabagisme  
• fatigue  
• angoisse

LORRRAINE VERMETTE  
D.A.C.  
en pratique depuis 10 ANS

965, rte de l'Église, suite 10, Ste-Foy  
994, Marie-Victorin, Deschailions  
(819) 292-3369

Pour rendez-vous, jours et soirs:  
654-9450

POUR UN MEILLEUR PRIX

**ACHAT ÉCHANGE DIAMANTS, OR ARGENT ET PERLES**

Service d'évaluation pour assurances et expertises. 2 gemmologues à votre service.

**Léonard Toussaint**  
330, 1<sup>re</sup> Rue, Québec  
522-8750 - 522-6395

Heures d'ouverture:  
Lundi et mardi 10h à 17h  
Mercredi fermé  
Jeudi 10h à 21h  
Vendredi 10h à 19h  
Samedi 10h à 16h

**Clôture**

- Panneaux métalliques.
- Blanc ou brun.
- Installés par des pros.

CLÔTURE **Orléans**

849-7158

**CHIRURGIE ESTHÉTIQUE DU NEZ**

**Pierre Guévremont**  
M.D.  
OTO-RHINO-LARYNGOLOGISTE  
TÉL.: 681-0246  
1000, CHEMIN SAINTE-FOY, QUÉBEC

**LUNDI 18 MAI**

**Nous sommes OUVERTS TOUTE LA JOURNÉE**

**MARLIN**  
Chevrolet Oldsmobile inc.  
Ste-Foy, Québec

VENTE ET SERVICE

2145, boul. Charest ouest 688-1212

**exotik tours**

**URSS**

PANORAMA DE L'URSS 15 jours \$1999  
Moscou, Leningrad, Kiev et la Mer Noire.  
DEP.: 26 juin, 17<sup>e</sup> juillet, 04<sup>e</sup> août, 04 et 18 septembre, 09 octobre

LES JOYAUX DE L'URSS 20 jours \$2499  
Russie, Géorgie, Arménie, Ukraine, Mer Noire et Helsinki (Finlande).  
DEP.: 12 juin, 17<sup>e</sup> juillet, 04<sup>e</sup> et 25 septembre, 16 octobre

ASIE MYSTIQUE ET SIBÉRIE 22 jours \$2799  
Russie, Sibérie, Asie Centrale et la Mer Noire.  
DEP.: 10 juillet, 07<sup>e</sup> août, 04<sup>e</sup> et 25 septembre

GRAND TOUR DE L'URSS 23 jours \$2799  
Russie, Ukraine, Mer Caspienne, Asie Centrale, Helsinki (Finlande).  
DEP.: 26<sup>e</sup> juin, 10 juillet, 14<sup>e</sup> août, 04 et 18 sept., 16 oct.

AЭРОФЛОТ FINNAIR

**\*\$200<sup>00</sup> PAR COUPLE**

Faites votre réservation et payez en entier votre forfait en URSS avant le 30 mai 1987 et obtenez une réduction de \$100, par personne. Cette offre est valable pour les dates avec un astérisque.

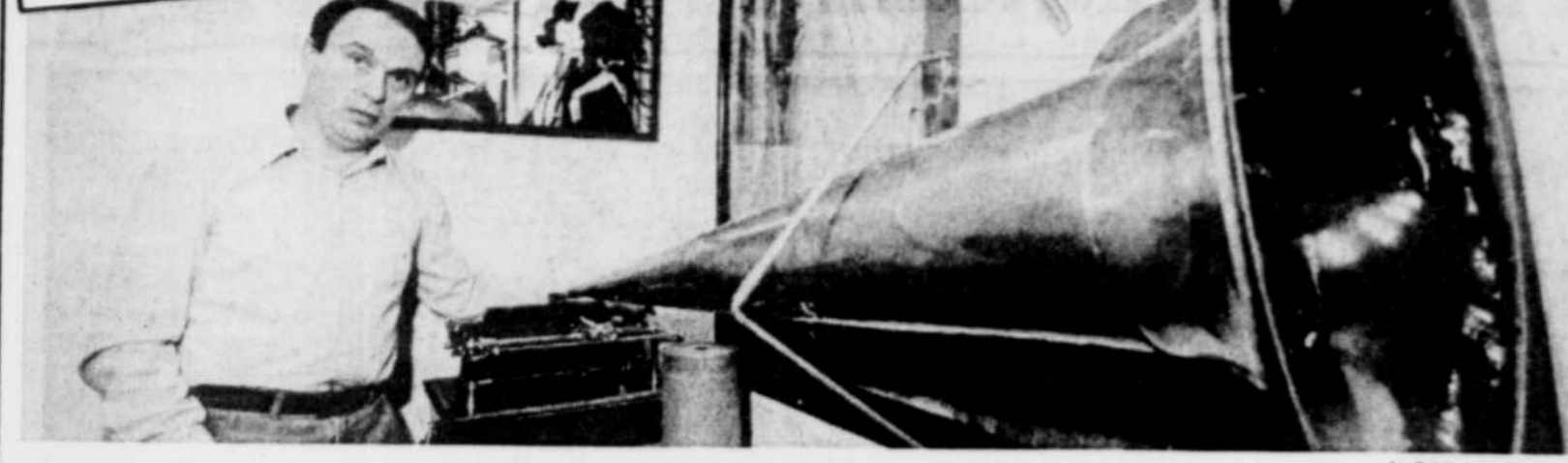
**VOYAGES CAA**

CHICOUTIMI 1401, boul. Talbot, Place du Roybaume G7H 6E1 (418) 545-4060

2600, boul. Laurier Sainte-Foy (Québec) G1V 4K8 Tél.: (418) 653-9200



# ALLONS... AU MUSEE DU PHONOGRAPHE



M. Agnard est fier de ce modèle de phonographe au pavillon énorme, qu'il appelle son miracle, et qui, pendant de si nombreuses années, a invité des milliers de pèlerins à entrer voir le fameux Cyclorama.

Il y a plusieurs années déjà, 17 ans plus exactement, M. Jean-Paul Agnard avait en main, sans trop savoir comment, son premier phonographe à cylindre. Il l'avait acquis chez M. Zaor, un antiquaire de la rue Saint-Paul. «C'était par plaisir surtout», déclarait au SOLEIL ce Français d'origine qui aimait bien bricoler et n'avait jamais songé un instant qu'il en monterait toute une collection. L'autre jour, manifestement heureux, il venait d'être témoin de «son» miracle de Sainte-Anne. Quelqu'un était venu lui offrir l'unique phonographe à cylindre qui, au début du siècle, s'était fait entendre des milliers de fois, à l'extérieur près de la basilique, pour inviter les centaines de milliers de pèlerins à entrer voir le Cyclorama.

et des visiteurs. Si les gens de 50 ans et plus se rappelleront tant de souvenirs en voyant ces premiers appareils à faire entendre de la musique par d'énormes pavillons, les plus jeunes quant à eux apprendront que, déjà en 1900, existait le combiné phonographe à cylindre et tourne-disque. On pouvait même faire l'apprentissage des langues étrangères.

C'est l'Américain Thomas A. Edison qui, en décembre 1877, expérimentait le premier appareil avec voix gravée sur une mince feuille d'étain enroulée autour d'un petit cylindre. En 1880, son compatriote Chichester H. Bell, cousin de Graham Bell, alla plus loin en gravant le son sur cylindre de cire, qu'on pouvait ensuite «raser» pour permettre un nouvel enregistrement, raconte notre hôte. «Quand les gens eurent connu le cylindre musical, ils ont voulu s'entendre sur enregistrement. On vendait donc un phonographe avec deux «têtes», l'une pour écouter et l'autre pour enregistrer», ajoute M. Agnard.

à entendre le «O Canada» chanté sur un cylindre du phonographe Amberola B d'Edison, datant de 1911. Comme fidélité de son, c'est pas mal étonnant... surtout si l'on tient compte que l'électricité n'existait pas et que ces appareils fonctionnaient à ressorts et à manivelle.

La majorité des premiers appareils étaient évidemment marqués Edison et se vendaient environ \$20, même si Bell tentait aussi de s'assurer une part du marché avec son «Graphophone» vendu environ \$50 en 1906 et produit par Columbia, qui devint CBS (Columbia Broadcasting System). La compagnie Pathé, de France, représentée par son coq gaulois, était également de la partie. M. Agnard conserve sur cylindre la voix du pape Léon XIII quand il a donné sa bénédiction, le 5 février 1903, et celles aussi de la célèbre Sarah Bernhardt, d'Edison lui-même, en 1914, du président des États-Unis Theodore Roosevelt, en 1919, et du père de l'acteur Jean Gabin, entre autres.

France le «bébé jumeau» parlant de Lioret en 1893, une poupée allemande de 1908 appelée Arnoldia et quelques autres. Vous serez estomqués par la grosseur et la composition du mécanisme mû par une clé à ressort ou par une petite poignée.

Et vous pourrez voir la grosseur des dictaphones à cylindres de cire pour travail de bureau avec écouteur qui coûtaient environ \$200. Des curiosités qu'il ne faut pas manquer. Et ces robustes machines commerciales à musique, les ancêtres des «juke-boxes», qui fonctionnaient avec un sou dans les arcades américaines vers 1900. Les premières «aiguilles» étaient plutôt de petites boules de saphir qui lisaient les sillons gravés verticalement.



par François ROY

Installé depuis quatre ans à demeure, dans un édifice qui logeait la caisse populaire, à quelque distance de la basilique sur l'avenue Royale, M. Agnard a même garé un vieux camion rouge de pompiers près de l'entrée du musée pour être encore mieux vu des pèlerins

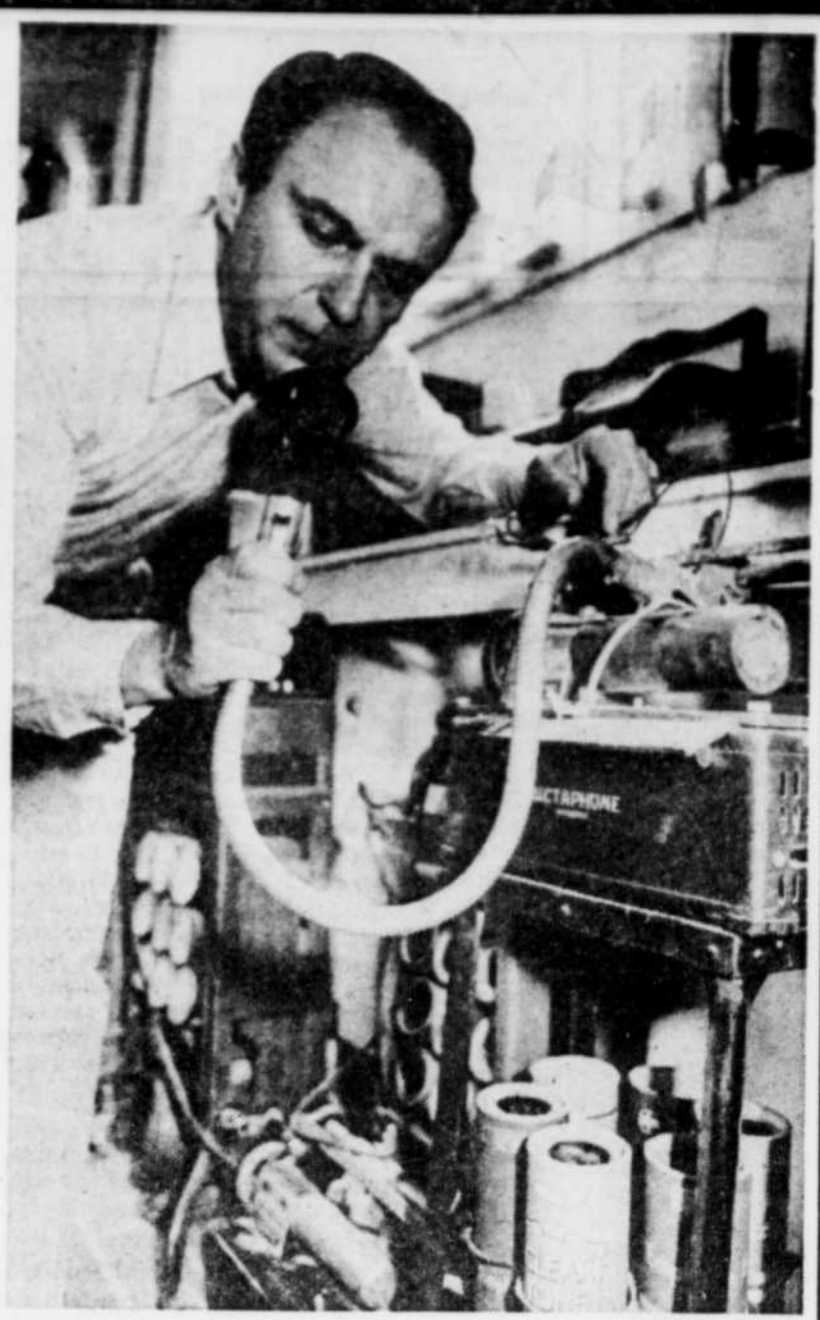
**Du cylindre au disque au laser**  
Quand vous visiterez ce musée, le proprio ou son épouse prendra plaisir à vous résumer, en passant d'un appareil à l'autre (qui, soit dit en passant, fonctionnent bien pour la plupart), la chronologie de cette formidable invention qui s'est aujourd'hui métamorphosée en disque au laser. Mais demandez aussi

**Poupées parlantes**  
Vous verrez, à l'écart, le Lioret-graph de l'horloger parisien Henri Lioret mû par deux poids, comme une horloge grand-père, mais sans ressort et datant du début de 1900. Et les premières poupées parlantes à tête de porcelaine. L'une fabriquée en 1890 aux États-Unis et appelée «Edison talking doll», de

France le «bébé jumeau» parlant de Lioret en 1893, une poupée allemande de 1908 appelée Arnoldia et quelques autres. Vous serez estomqués par la grosseur et la composition du mécanisme mû par une clé à ressort ou par une petite poignée.

Et vous pourrez voir la grosseur des dictaphones à cylindres de cire pour travail de bureau avec écouteur qui coûtaient environ \$200. Des curiosités qu'il ne faut pas manquer. Et ces robustes machines commerciales à musique, les ancêtres des «juke-boxes», qui fonctionnaient avec un sou dans les arcades américaines vers 1900. Les premières «aiguilles» étaient plutôt de petites boules de saphir qui lisaient les sillons gravés verticalement.

Vous verrez également un appareil sur pied contenant 12 cylindres en cercle qui dispensaient chacun quatre minutes de musique au choix en 1915. Et ce rare phonographe-horloge que M. Agnard a acquis, au Maroc, et qui fonctionnait comme réveille-matin en 1902. Faut l'entendre! Et tous ces énormes pavillons ou cornets faits de métal, peints à la main et dont l'un est d'un magnifique cristal. Au mur, le beau tapis marocain de basse lice a été réalisé par Sylvie Agnard et montre une dame d'autrefois qui écoute debout la musique provenant d'un long pavillon. Le tapis a nécessité 1,200 heures de travail.



Que pensez-vous de ce dictaphone du début du siècle qu'il ne fallait sûrement pas déplacer trop souvent?

## FEUILLE DE ROUTE

**Endroit:** Musée du phonographe à cylindres, 9812 avenue Royale, Sainte-Anne-de-Beaupré.  
**Admission:** Par adulte, \$2, enfant de moins de 12 ans, \$1, gratuit moins de 6 ans. Groupe âge d'or, \$1,50 par personne et groupe scolaire, \$0,75 chacun.  
**Ouverture:** Tous les jours de 10h à 20h et durant toute l'année.  
**Informations:** M. Jean-Paul Agnard en composant le 827-5367.

# HIER ET AUJOURD'HUI

## Un hommage aux éducatrices aura lieu le 24 mai Les Dames de la Congrégation à Beauport depuis 1887

L'année 1987 marque le centenaire de la venue à Beauport des Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame et la construction d'un couvent dans le bourg du Fargy, près de l'église et du presbytère de la paroisse Notre-Dame-de-la-Nativité. Depuis 1887, à la demande du curé de l'époque, l'abbé



par Gérald OUELLET

Adolphe Légaré, les soeurs se dévouent à la formation de la jeunesse beauportoise.

N'est-ce pas là l'accomplissement de la mission vaticinée par la fondatrice de la congrégation, la Bienheureuse Marguerite Bourgeoys: «L'école est de tous les em-

ploi le plus sanctifiant.» Dans une semaine, le dimanche 24 mai, des fêtes commémoreront cet événement riche de signification pour la collectivité beauportoise.

**Une histoire qui se continue**  
L'empreinte de la mission éducatrice des soeurs de la Congrégation de Notre-Dame s'étend sur toute la Côte-de-Beaupré. Avant de s'établir à Beauport, elles étaient présentes dans l'île d'Orléans depuis 1686 et à Château-Richer depuis 1692. Avec l'aide de la collectivité, les soeurs ont pu mener à bien leur action, à Beauport.

**Fêter le centenaire**  
C'est donc avec beaucoup d'enthousiasme que les membres de la congrégation préparent les activités entourant la commémoration des 100 ans d'éducation à Beauport, dimanche prochain. «Nous voulons rendre hommage à toutes les éducatrices qui ont marché dans le sillage de Mère Bourgeoys», affirme Mère Colpron. Les manifestations populaires comprennent une messe d'action de grâce à l'église de la Nativité, un dîner au centre municipal

Mgr-de-Laval et une exposition à la maison Bellanger-Girardin.

Tout en se disant fière des actions menées par les membres de la congrégation au cours de toutes ces années, soeur Colpron ne peut s'empêcher de regarder résolument vers l'avenir. Elle a conclu par des propos pleins de sagesse et d'espérance: «A la fin d'un siècle d'éducation, puissent les Beauportois conserver leur zèle à susciter des efforts créateurs pour les besoins actuels de la jeunesse.»

# pony MANIA

## PLUS DE 100 PONY 1987 À LIQUIDER

PRIX SPÉCIAL SUR PLACE SEULEMENT

Courez la chance de GAGNER UNE AUTOMOBILE dans le cadre de la promotion DÉFI CHRC-80

Le déplacement en vaut la peine.  
La promotion se termine le 29 mai 1987.

**AUSSI STELLAR 1987 ET EXCEL 3 PORTES 1987 DISPONIBLES POUR LIVRAISON IMMÉDIATE.**

FINANCEMENT BANCAIRE À TAUX COMPÉTITIF • ALLOCATION D'ÉCHANGE SUPÉRIEURE • LIVRAISON LE JOUR MÊME

**PRIME ROBERGE**  
président

**JEAN VÉZINA**  
gérant des ventes

**RÉAL DUBREUIL**  
conseiller

**ARTHUR ROUSSEAU**  
conseiller

**DENIS GRENIER**  
conseiller

**LOUIS LÉGARÉ**  
conseiller

NOTRE SERVICE NOUS A FAIT TOUTE UNE RÉPUTATION À VOUS D'EN PROFITER!

696-1 BOUL. STE-ANNE  
L'ANGE-GARDIEN  
822-1475

TOUT SOUS UN MÊME TOIT. VÉHICULES NEUFS ET D'OCCASION  
BESOIN URGENT DE VOITURES USAGÉES

Comme le souligne soeur Thérèse Colpron, leur histoire à Beauport est tissée de la magnifique collaboration des curés, des paroissiens et de toutes les attentions de la Providence. Elle a commencé le 5 septembre 1887 à l'arrivée de trois religieuses. Le 12 septembre, 135 pensionnaires et externes s'y inscrivirent.

«Une douzaine d'écoles du grand Beauport ont bénéficié de la présence des soeurs de la Congrégation durant un siècle. Aujourd'hui, trois religieuses oeuvrent encore directement auprès des élèves dans l'enseignement. Deux autres s'occupent d'éducation de la foi au sein de comités paroissiaux», ajoute soeur Colpron.

**Le couvent a connu plusieurs vocations**  
L'apparence extérieure du bâtiment n'a pas changé. La construction fut mise en chantier en mars 1886. L'immeuble bénit le 11 septembre 1887 par Mgr Taschereau était le lieu de résidence des membres de la communauté et des pensionnaires. L'enseignement y était aussi dispensé. Cependant, les besoins ayant évolué au cours des années, cette vocation première s'est oblitérée.

C'est ainsi qu'en 1953, le pensionnat ferme ses portes pour faire place à un noviciat. Le couvent reste quand même la résidence des religieuses qui enseignent dans les autres écoles des environs. Il en sera ainsi jusqu'en 1965, alors que les autorités de la congrégation décident de déménager le noviciat à Montréal. Au printemps de 1974, le couvent est restauré pour accueillir les soeurs retraitées, malades ou en convalescence, en plus de quelques enseignantes.



L'apparence extérieure du couvent n'a pas changé depuis sa construction, sauf le perron et l'escalier qui autrefois étaient en pierres.



# DOSSIERS

## Les cadres excédentaires de la fonction publique

# Un casse-tête pour les ministères

**Plus de 70 cadres de la fonction publique québécoise seront victimes du couperet gouvernemental, dès le 2 juin. La réduction des postes d'encadrement avait été prévue depuis longtemps. Mais voilà... les ministères ont mal appliqué les directives qui leur avaient été données à cet effet. Ou ils n'en ont tout simplement pas tenu compte. A tel point qu'on se retrouve aujourd'hui avec une crise interne qui risque de faire du bruit dans l'appareil gouvernemental. Vincent Cliche fait le point.**

♦ Le couperet tombera le 2 juin prochain sur plusieurs dizaines de cadres supérieurs du gouvernement du Québec, considérés comme excédentaires par leur ministère ou organisme, et déclarés en disponibilité depuis un an et plus auprès de l'Office des ressources humaines.



Textes de **VINCENT CLICHE**

Ces cadres (il y en a plus de 70) recevront un nouveau classement à la baisse et seront réaffectés dans leur ministère ou organisme ou bien relocalisés ailleurs dans la fonction publique.

Dans les ministères et à l'Office des ressources humaines, c'est le branle-bas de combat depuis plusieurs semaines. L'Association des cadres supérieurs du gouvernement du Québec, également sur un pied d'alerte, s'informe quotidiennement de la situation et du déroulement de l'opération et est prête à intervenir pour dénoncer tout abus.

Chaque ministère et organisme devait préparer pour le 15 mai un plan de relocalisation et le transmettre à l'Office. Ce plan devait identifier, pour chacun des cadres en disponibilité sujets à l'attribution d'un nouveau classement, l'emploi ou les emplois disponibles dans son organisation qui pourraient servir à sa réaffectation de même que le niveau, la classe ou le

grade correspondant à cet (ces) emploi(s).

A défaut d'une telle réaffectation, le plan pouvait faire mention de toute autre mesure de résorption envisagée à court terme (pré-retraite, retraite, départ assisté, etc.) ou encore de toute autre suggestion susceptible de permettre la relocalisation des cadres visés dans un autre ministère ou organisme oeuvrant dans un secteur d'activité où ils pourraient mettre à profit leur formation et leur expérience.

### Etat de la situation

Le 6 avril dernier, l'Office des ressources humaines faisait l'état de la situation des cadres mis en disponibilité.

A cette date, 77 cadres en disponibilité n'avaient pu être replacés, dont 51 arriveront au terme de la période de 12 mois en juin prochain (prévue dans la directive du 20 mai 1986), 11 en juillet et les 15 autres répartis à peu près également entre août 1987 et février 1988.

L'âge moyen des personnes en disponibilité était de 51 ans, soit 4,9 années de plus que la moyenne des cadres de la fonction publique.

Le regroupement des cadres en disponibilité selon les classes d'emplois s'établissait comme suit: 22 dans la Classe V, 30 de la Classe IV, 20 de la Classe III et 5 de la Classe II.

Les cadres en disponibilité se répartissaient selon les familles d'emplois suivantes: 31 avaient une formation et/ou expérience dans des activités qui se rattachent aux fonctions dites «horizontales» (communications, infor-

matique, gestion financière, gestion du personnel, services auxiliaires) alors que 46 ont oeuvré principalement dans des fonctions sectorielles, donc plus spécifiques.

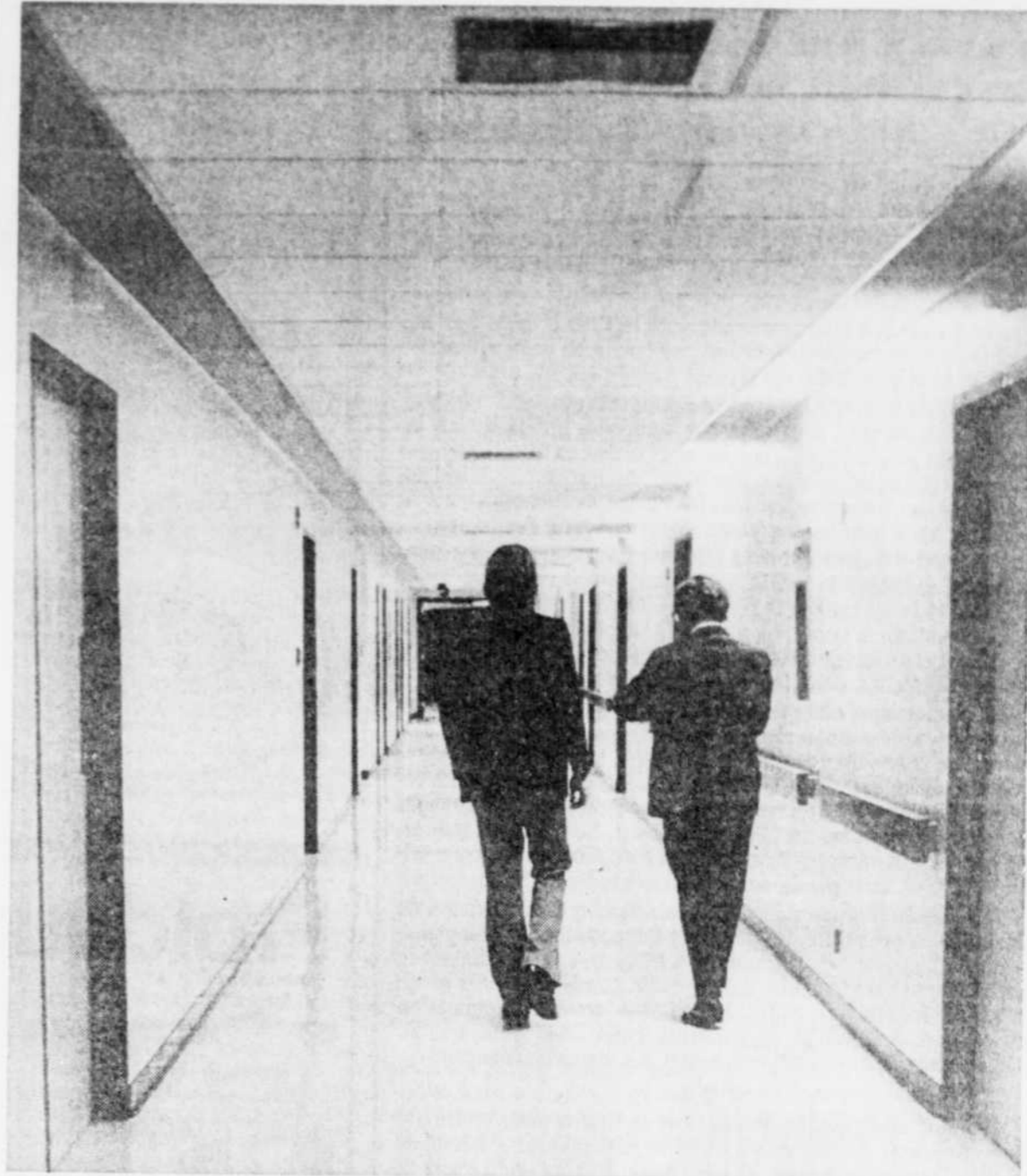
### Les emplois vacants

Au cours des 10 premiers mois d'application de la directive, 126 emplois vacants ont été signalés à l'Office des ressources humaines comparativement à 198 pour la même période en 1985-86. L'Office a pu constater à quelques reprises que des emplois de cadres ont été comblés par mutation sans qu'ils soient préalablement portés à sa connaissance.

Sur les 126 emplois signalés, 101, soit 80 pour 100, ont fait l'objet d'une offre à des cadres en disponibilité en vue d'une rencontre avec un comité de placement. Les 25 autres emplois n'ont pu faire l'objet d'une telle offre en raison d'un manque d'adéquation entre les profils professionnels des cadres en surplus et les exigences spécifiques des emplois ou encore faute d'adéquation entre les niveaux d'emplois.

En regard des 101 emplois qui ont fait l'objet d'une offre aux cadres en disponibilité, 188 contacts ont été effectués auprès de 59 personnes différentes en vue d'obtenir leur accord permettant de présenter leur candidature à un comité de placement; 165 fois, les personnes contactées ont décliné l'offre qui leur était faite bien qu'ils soient sujets à l'attribution d'un nouveau classement à compter du 2 juin prochain.

Les raisons invoquées sont les suivantes: dans 80 cas, les cadres ont jugé que l'emploi offert était



Au bout du corridor, le reclassement à la baisse.

trop spécialisé en regard de l'expérience acquise et de leurs connaissances. Dans 64 autres cas, on a signalé un manque d'intérêt pour l'emploi. La mobilité géographique a été invoquée dans 17 autres cas.

Enfin quatre cadres ont fait valoir que l'emploi visé était «réservé» pour la relève et un autre a refusé pour une raison indéterminée.

L'Office dit avoir respecté ces choix personnels tout en sensibilisant les personnes au contexte difficile dans lequel s'inscrit leur relocalisation de même qu'aux conséquences possibles de leur choix, soit l'attribution d'un nouveau classement à la baisse.

# Une «colère rouge» qu'on aurait pu éviter

♦ Ce problème de cadres excédentaires remonte à plus de quatre ans.

En juin 1983, sous le gouvernement péquiste dans la vague des compressions budgétaires commandées par la crise économique, le Conseil du trésor émettait une directive à l'endroit des ministères et fixait un objectif global de compression des emplois supérieurs de 12 pour 100, soit 5 pour 100 la première année, 4 pour 100 la deuxième et 3 pour 100 pour l'année 1985-1986.

Cette directive exigeait que chaque ministère et organisme détermine précisément son effectif autorisé d'encadrement supérieur et fasse connaître tous les autres emplois en surplus à un comité de résorption des effectifs excédentaires.

Le projet avait de l'ambition, mais l'ordre du Conseil du trésor n'a guère été suivi. Si les ministères et organismes ont établi leur nouveau cadre de gestion des effectifs d'encadrement supérieur, déterminant et classant les emplois de structure, les emplois transitoires et les emplois excédentaires, l'autre partie de la directive, qui visait la résorption des effectifs excédentaires, n'a eu que très peu de résultats.

### Jugeons-en:

En 1982, il y avait 2,566 cadres supérieurs dans la fonction publique.

En 1983, ils étaient 2,706.

En 1984, 2,717.

En 1985, 2,590.

Et en 1986, 2,558, soit à quelques unités près, le même nombre qu'en 1982.

Pour les trois années où devait s'appliquer la directive du Conseil du trésor (1983 à 1986), la compression n'aura été que de 5,4 pour 100, alors qu'elle devait être de 12 pour 100.

### La colère de 1986

A l'arrivée au pouvoir du nouveau gouvernement libéral, en décembre 1985, et l'entrée en fonction de M. H.-Paul Gobeil à la présidence du Conseil du trésor avec des objectifs précis et radicaux de «coupures», les piètres résultats de résorption des effectifs d'encadrement supérieur ont été à l'origine d'une colère «rouge».

La première réaction du Conseil du trésor a été de mettre la hache dans les effectifs en surplus, de couper immédiatement de 20 pour 100 le salaire des cadres excédentaires et de s'en débarrasser le plus tôt possible. Les cadres excédentaires devenaient les grands responsables de l'échec de la politique de compression des emplois supérieurs.

La grande colère «rouge» s'est cependant apaisée après l'entrée dans le dossier de l'Association des cadres supérieurs et une analyse plus poussée démontrant que l'odieuse devait plutôt être attribué aux ministères qui avaient continué à recruter et à embaucher à l'extérieur. D'autant plus que le Conseil du trésor lui-même et le comité de résorption des effectifs

excédentaires, dont il faisait partie, et n'avaient pas fait leur travail.

### La directive du 20 mai

Après discussions, il fut convenu d'un nouveau plan d'action qui avait le mérite de retarder d'un an le déclenchement du couperet suspendu au-dessus de la tête des cadres excédentaires. Il cherchait à établir, pour la première fois, une véritable politique de gestion des effectifs d'encadrement supérieur avec une obligation ferme faite aux ministères et organismes, de même qu'à l'Office des ressources humaines, de tout mettre en oeuvre pour trouver une solution «honnête» au problème des cadres mis en disponibilité.

L'objectif de compression de 12 pour 100 n'avait plus la priorité. Il s'agissait plutôt, dans la directive du Conseil du trésor du 20 mai 1986, qui entrerait en vigueur le 2 juin suivant, de favoriser le reclassement en priorité dans des emplois réguliers de la fonction publique des cadres supérieurs en surplus.

Les ministères et organismes se voyaient confier la responsabilité de mettre en oeuvre les moyens nécessaires pour trouver une solution à la situation de leurs cadres en surplus et de limiter au minimum les mises en disponibilité auprès de l'Office des ressources humaines.

Quant à l'Office, son rôle de courtier consistait à apporter sa contribution à la relocalisation des cadres en disponibilité dont le placement pouvait être envisagé à court terme. Ceux qui ne pouvaient être replacés à court terme étaient invités à se prévaloir des services spécialisés offerts par l'Office en matière d'évaluation, de consultation et de ressourcement.

Au terme d'une période de 12 mois, à compter de la date de mise en disponibilité auprès de l'Office, la directive prévoyait que les cadres non relocalisés seraient renvoyés par un comité d'évaluation. Celui-ci formulerait des recommandations en vue de l'attribution d'un nouveau classement qui permettrait un placement effectif dans un emploi vacant et disponible correspondant à ce nouveau classement.

Le 2 juin prochain, les premiers cadres mis en disponibilité et non relocalisés feront donc face à cette nouvelle procédure.

# L'heure de réclamer des comptes

♦ L'Association des cadres supérieurs du gouvernement du Québec (ACSGQ) exigera que l'Office des ressources humaines et le Conseil du trésor rendent des comptes précis dans tous les cas où un cadre mis en disponibilité subira un reclassement à la baisse à compter du 2 juin.

M. Lucien Parent, de l'ACSGQ, affirme qu'au cours des dernières années plusieurs postes vacants dans les ministères et les organismes soumis à la loi de la fonction publique, qui auraient pu être comblés par des cadres excédentaires, l'ont été par des personnes extérieures, à la suite de concours.

Et c'est l'Office des ressources humaines qui aurait autorisé ou devait autoriser de tels concours. Donc, selon lui, l'Office devra assumer l'odieuse du reclassement des cadres en disponibilité après le 2 juin.

Le représentant de l'ACSGQ dit douter que l'Office des ressources humaines ait continuellement eu en mains la liste complète de tous les postes vacants dans les ministères et organismes. Et pourtant cette liste était essentielle pour le rôle de courtier que l'Office devait jouer pour replacer les cadres en disponibilité.

Il y a donc des efforts qui n'ont pas été faits et dont on devra rendre compte.

**Un objectif réalisable!**

Lorsque le Conseil du trésor décida en juin 1983 de «couper» 12 pour 100 des emplois supérieurs sur une période de trois ans, l'Association des cadres supérieurs ne trouva pas l'objectif irréalisable.

Au contraire avec un taux d'attrition normal des effectifs des cadres qui atteint annuellement 4 pour 100, l'objectif de résorption pouvait être atteint assez facilement.

Mais le gouvernement n'avait pas compté sur l'attitude des ministères et organismes qui ont sou-

vent utilisé de subterfuges pour conserver leurs postes et qui ont continué à embaucher à l'extérieur même si les postes vacants devaient être offerts en priorité aux cadres excédentaires.

C'est ainsi que des ministères ou organismes n'auraient pas déclaré certains de leurs postes vacants de crainte que l'Office des ressources humaines ne leur impose des cadres mis en disponibilité.

### Le Sida

Car, selon M. Lucien Parent, les cadres en disponibilité souffrent d'une discrimination épouvantable auprès de leurs supérieurs et de leurs confrères. «C'est comme s'ils avaient la lèpre ou, si on veut faire plus moderne, le Sida», explique le représentant de l'association, qui, depuis plusieurs années reçoit les confidences et vit les drames de ces personnes rejetées. «Le vide se crée autour d'eux, ajoute-t-il. Et, du jour au lendemain, on considère qu'ils sont devenus non-performants ou incompetents.»

Pourtant, on peut devenir cadre excédentaire et être mis en disponibilité pour toute autre raison que l'incompétence. D'ailleurs, le Conseil du trésor a tenu à insister sur ce point, dans sa directive du 20 mai 1986, concernant l'utilisation optimale du personnel d'encadrement supérieur en surplus: «Il importe de rappeler, y lit-on, que la déclaration d'une personne excédentaire est le résultat de changements organisationnels consécutifs aux efforts de rationalisation et de compression qu'exige la conjoncture actuelle et non la voie retenue à l'occasion pour se libérer

d'un employé en difficulté de carrière.»

Malheureusement, cette perception est loin d'être partagée par la majorité des directions des ministères et organismes.

### Démarche inédite

L'Office des ressources humaines était conscient, en avril dernier, des difficultés qui s'annonçaient. Dans un texte faisant le bilan des activités de relocalisation des cadres supérieurs en disponibilité au cours des 10 derniers mois et proposant un projet de plan d'action en vue de l'attribution d'un nouveau classement aux cadres qui n'auront pu être relocalisés le 2 juin prochain, la présidente de l'Office, Mme Nicole Malo, écrivait:

«La démarche que nous entreprenons est inédite pour les gestionnaires de la fonction publique et est susceptible de créer certaines situations qui vont exiger des décisions difficiles. Les ministères et organismes, de concert avec le secrétariat du Conseil du trésor et l'Office, devront en tant que partenaires dans ce dossier, collaborer très étroitement à chacune des étapes de cette démarche. En conséquence, nous devons ouvrir le marché des emplois disponibles pour créer les ouvertures nécessaires à la relocalisation des cadres en disponibilité et accueillir ces derniers au sein de nos organisations respectives.»

C'est le 2 juin qu'on saura si les recommandations de Mme Malo ont été entendues par les 27 ministères et organismes qui ont déclaré des cadres excédentaires à l'Office des ressources humaines.



Un dossier mal géré par les ministères.

Le Soleil, Roland Marcoux



# LA PAGE EDITORIALE LE SOLEIL

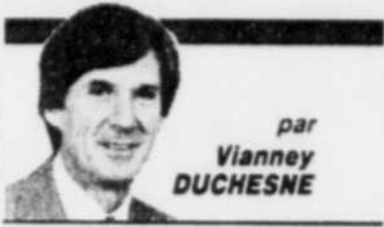
Président du conseil et Éditeur: JACQUES-G. FRANCOEUR  
Éditeur adjoint et rédacteur en chef par intérim: GILBERT ATHOT

Président et directeur général: PAUL-A. AUDET  
Directeur de l'information: GILBERT ATHOT

Vice-président et trésorier: CHARLES-A. POULIN  
Directeur de l'édition: JACQUES DUMAIS

## La CUQ abdique en épuration

Les audiences du Bureau d'évaluation environnementale sur le projet d'assainissement des eaux usées n'auraient-elles été qu'un exercice démocratique bidon pour la Communauté urbaine de Québec? L'attitude des élus municipaux au conseil d'administration de la CUQ présidé par M. Michel Rivard nous porte à croire que leur sens de la démocratie vole bien bas. Leur conscience sociale encore plus.



par Vianney DUCHESNE

Le Bureau d'évaluation environnementale avait été créé par la CUQ, l'an dernier, pour tenir des audiences publiques sur le contenu du projet d'épuration des eaux usées. La CUQ lui concédait un rôle aussi crédible que celui du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement. M. Rivard se montrait prêt à l'écouter et à bonifier les plans si les citoyens l'exigeaient.

Qu'en est-il aujourd'hui? La CUQ, sans avoir pris de position officielle, «achète» la partie du rapport qui correspond à ses attentes et laisse tomber le reste. En effet, deux des principales recommandations sont repoussées: le déplacement de l'usine de l'ouest et la mise en veilleuse de la coïncination des boues afin d'étudier d'autres techniques plus avantageuses.

Le dossier, après 20 ans d'attente, a progressé trop bien ces dernières années pour risquer de compromettre le début des travaux à cause d'un manque de courage ou de volonté politique. Car on en est rendu là: la CUQ a politisé le déplacement de l'usine de Sainte-Foy en renvoyant grossièrement la balle dans le camp du ministre de l'Environnement. Le choix du site ne revient pas au ministre Lincoln, mais bien aux administrateurs de la CUQ. À eux, par la suite, d'en résoudre le financement.

Les bureaux d'étude a jugé que l'air vicié qui sera évacué de l'usine et la proximité du quartier résidentiel, pour l'emplacement du boulevard de la Chaudière, à Sainte-Foy, justifiaient le déplacement vers le boulevard Henri IV. La recommandation de \$24 millions semblait rallier la majorité lors de la publication du rapport, au mois de septembre dernier. Mais voilà que M. Rivard exige que l'État paye, sinon pas de déménagement.

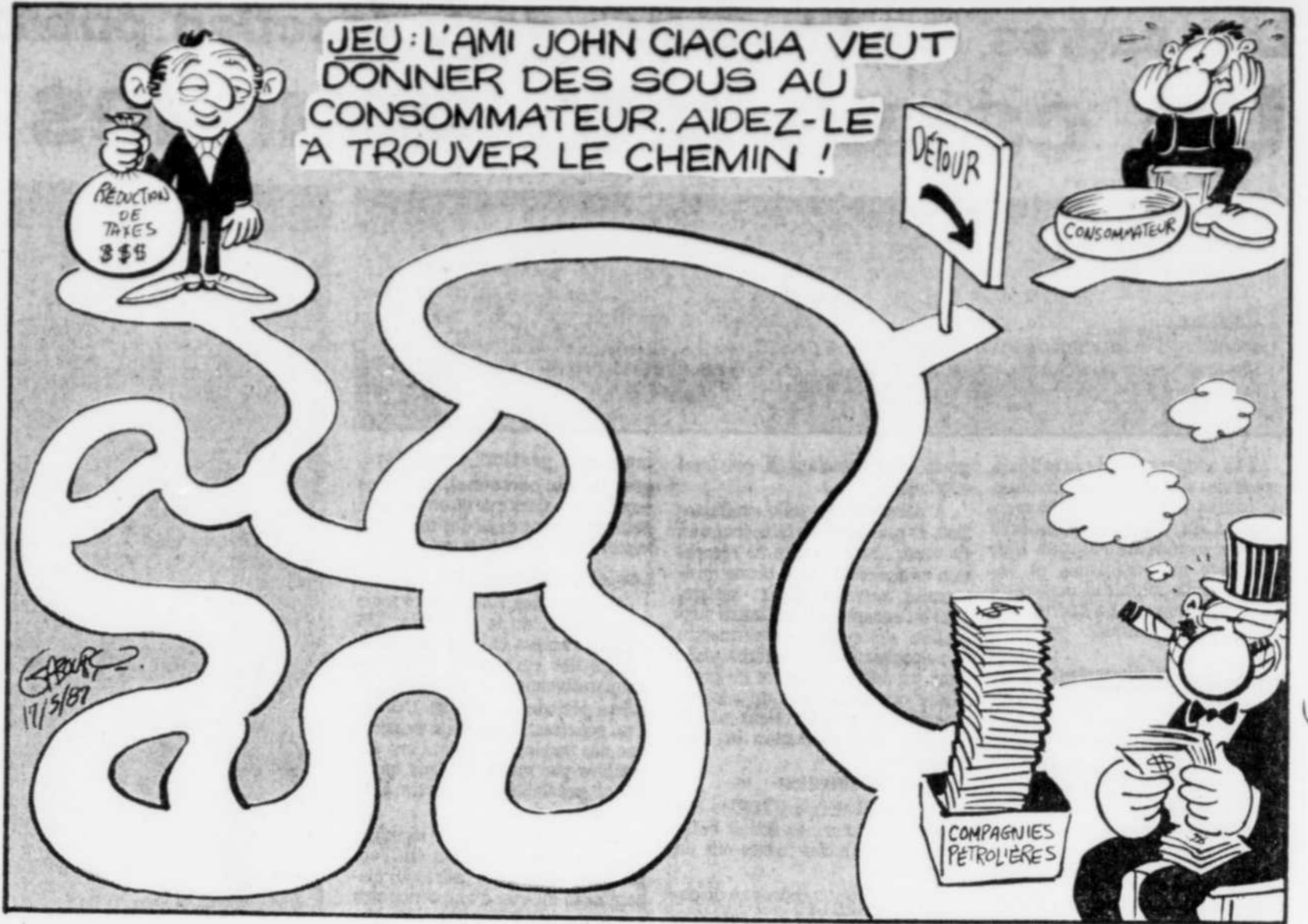
Il serait inadmissible que la CUQ ne tienne pas compte des appréhensions des résidents et de sa commission, à moins de prouver scientifiquement, et hors de tout doute, qu'il s'agit de craintes injustifiées. Les citoyens de Sainte-Foy, de Limoilou ou d'ailleurs n'auraient pas à être plus incommodés que les autres pour le traitement, chez eux, de la merde qui vient de toutes les municipalités de la CUQ. La protection de l'environnement et de la qualité de vie passe avant une économie de \$24 millions dans un projet de \$300 millions à même une opération de dépollution qui coûtera \$6 milliards aux contribuables québécois.

Que les élus municipaux et leurs spécialistes se creusent les méninges pour réduire encore plus la facture. Ils ont réussi à couper \$73 millions en «déchromant» le projet, en réduisant les surfaces des terrains et des usines, en évitant l'ajout d'équipement grâce au procédé de bio-filtration et en optimisant l'ensemble des plans. Il reste des avenues à explorer.

Certes, le ministère de l'Environnement ne peut nier ses obligations. La dépollution du fleuve ne profitera pas qu'à la région de Québec. Le gouvernement fédéral devrait délier aussi les cordons de sa bourse puisqu'il a consenti de l'aide financière aux municipalités des autres provinces qui ont entrepris, plus vite qu'au Québec, l'assainissement de leurs eaux usées.

D'autres économies demeurent possibles au niveau de la disposition des boues. La CUQ se conformerait à la suggestion du Bureau d'évaluation environnementale en refaisant ses devoirs, à ce chapitre, pendant les travaux de construction. Ces matières putrescibles et les résidus de bois se transforment en compost. Environnement-Canada considère aussi comme très prometteuse la méthode mise au point par la firme Petro Sun, de Montréal, pour en faire de l'huile et du charbon. Il y a également tout le domaine de la récupération du métal, du verre, du papier, du carton et des plastiques à explorer.

Le conseil d'administration de la CUQ doit opter pour la meilleure solution pour la qualité de l'environnement et trouver l'argent nécessaire ou imposer lui-même le choix du site, si tel est le cas. Les maires sont élus pour prendre des décisions dans l'intérêt général de leurs commettants et, dans ce cas-ci, il s'agit des citoyens de l'ensemble de la région de Québec. S'ils abandonnent leur pouvoir, qu'ils cèdent aussi leur place!



### REVUE DE PRESSE

## Froidueur face à la pornographie



par Guy RONDEAU de la Presse Canadienne

Un nouveau projet de loi contre la pornographie vient d'être déposé aux Communes. Le bill qui, de fait, est le deuxième essai du gouvernement conservateur en la matière fait la distinction entre l'érotisme et la pornographie. Au moins une disposition du projet de loi a immédiatement soulevé des objections, celle qui classe comme pornographique la représentation de toutes relations sexuelles quelles qu'elles soient.

C'est très froidement que la presse accueille le projet de loi.

Guy Cormier, de LA PRESSE, souligne que tout le monde est bien d'accord sur cet objectif du projet de loi qui vise à réprimer l'exploitation sexuelle de l'enfance et de la jeunesse. Mais le législateur semble établir une distinction entre érotisme, catégorie pour laquelle seront prévues des tolérances, et pornographie, à proscrire absolument.

Les fendeurs de cheveux en quatre vont s'amuser, écrit Cormier, car cette distinction

relève du goût. Le goût, c'est l'affaire des particuliers, non de l'État. Seul le totalitarisme s'érige en arbitre du goût populaire.

Cormier croit que finalement le véritable scandale de la pornographie réside dans le caractère fabuleux des profits que réalise cette industrie.

Dans LE DEVOIR, Jean-Claude Leclerc fait remarquer que la preuve reste à faire que la pornographie incite ses consommateurs d'occasion ou d'habitude à la violence ou à l'exploitation sexuelle. Les recherches, contradictoires à ce sujet n'emportent pas la conviction. Il est abusif, inutile et malsain d'interdire des activités dont on n'a pas prouvé la nocivité.

Leclerc écrit que pendant que le Parlement s'adonne à un débordement moralisateur, la pauvreté continue de pousser nombre de femmes et de mineurs dans des pratiques et des métiers plus ou moins dégradants. Mais surtout, nos services d'éducation et de santé continuent de manquer tragiquement de ressources pour enrayer les maladies et les problèmes psychologiques liés à la sexualité.

Pour Jacques Dumais, du SOLEIL, le projet de loi est moins puritain que le précédent mais il présente encore quand même certains aspects dangereux.

Ainsi le texte au sujet de l'érotisme est extrêmement nébuleux ou réducteur car il tend à confondre ce terme avec la pornographie.

Bien qu'il apparaisse téméraire de modifier le tarif des douanes pour interdire la porno, continue Dumais, le gouvernement fait oeuvre utile en défiant cette mafia de pornocrates qui entretient une industrie de plusieurs milliards en Amérique du Nord.

Dumais est d'avis qu'Ottawa ne peut s'en tenir au statu quo dans ce domaine. Pour peu qu'on le modifie de manière à le rendre le moins offensif possible du point de vue de l'art et de la liberté d'expression, ce projet de loi ne devrait pas subir le même sort que le précédent.

Roch Bilodeau, de LA TRIBUNE de Sherbrooke, reproche au gouvernement de s'entêter à intervenir dans le domaine pourtant le plus privé qui soit, celui de la sexualité. Il s'ingère dans la vie privée des Canadiens en leur dictant ce qu'ils doivent regarder.

Bilodeau se demande au nom de quoi on interdirait aux adultes d'avoir accès au matériel à caractère sexuel que l'on retrouve sur les étages des centres de location de vidéos ou des kiosques à journaux. Parce qu'il incite à la violence sexuelle? Aucune preuve en ce sens

n'a été établie et on pourrait même supposer que c'est tout le contraire.

Parce qu'il est choquant et révoltant? Il l'est pour plusieurs sans doute mais pour d'autres, probablement aussi nombreux, c'est l'inverse. Alors parce que ce n'est pas de bon goût? Le goût n'est certes pas la responsabilité de l'État.

Pour Alain Dexter, du DROIT d'Ottawa-Hull, la définition que le projet de loi donne de la pornographie est tellement stricte qu'une société émancipée comme la nôtre serait incapable de s'y reconnaître.

Mais le document constitue une excellente base de discussion pour en arriver à punir avec la plus grande sévérité possible tous les intervenants dans le commerce de matériel pornographique mettant en cause des enfants.

Une société libre, écrit THE GAZETTE, se préoccupe toujours de toute mesure propre à limiter sa liberté d'expression. Mais certaines limites sont parfois nécessaires. Le projet de loi contre la pornographie ne peut certes être considéré comme un assaut en règle contre la liberté d'expression.

L'éditorialiste de The Gazette croit lui aussi que c'est une erreur de considérer définition comme pornographique la représentation de toutes relations sexuelles ordinaires.

### NOTES DE LECTURE

## Wall Street ou la Maison blanche: qui mène le monde?



par Raymond GIROUX

Le système financier international cahote. Les soubresauts du dollar canadien constituent un volet quasi insignifiant de l'ensemble des flux et reflux du dollar américain, du mark allemand ou du yen japonais, pour évoquer uniquement les monnaies qui comptent.

Nul ne peut décortiquer la scène internationale en occultant cet aspect de la question. Il n'a rien de neuf en soi, car les relations économiques transcendent les frontières depuis l'invention de la voile et de la selle. Mais son ampleur présente n'a jamais connu d'équivalent dans l'humanité.

L'endettement des pays du tiers-monde, par exemple, révèle l'étonnant phénomène des relations concrètes entre les gouvernements des pays riches et leurs banques commerciales. Ou plutôt, selon l'expression de l'économiste américain Benjamin J. Cohen, dans *In Whose Interest?*, de l'absence de toute structure et de toute planification dans les rapports entre les ban-

ques et le gouvernement américain sur les questions internationales.

La théorie marxiste n'en croit rien, bien sûr. Vu de la gauche idéologique, l'État capitaliste agit, consciemment ou non, dans le sens des intérêts financiers. La droite mercantiliste, à l'autre extrême, regrette que tel ne soit pas le cas. Cohen, lui, montre dans son fort dense ouvrage que la vérité se situe entre les deux, et qu'ignorer les conséquences politiques des transactions bancaires, tout comme oublier l'impact financier de la politique extérieure du pays, nuit à tout le monde.

Homme pratique, l'économiste a étudié quatre cas d'imbrication étroite entre l'argent et la politique: les pétrodollars arabes, les otages de Téhéran, la loi martiale de Jaruzelski et la crise de l'endettement sud-américain, question d'étayer ses suggestions sur des preuves concrètes et irréfutables.

L'argent du pétrole. La crise pétrolière a subitement inondé les coffres des pays producteurs d'une fortune colossale. De cet argent, environ une centaine de milliards de dollars ont fini par revenir aux États-Unis sous forme d'investissements ou de placements. Nombre d'Américains ont craint de voir leur pays asservi aux visées politiques des États arabes, premiers bénéficiaires de cette manne. Il n'en fut géné-

ralement rien. Mais l'arme du pétrodollar, comme le reconnaît Cohen, partage avec les armes nucléaires la qualité de ne pas avoir à être utilisée pour prouver son efficacité.

L'Iran. Dix jours après la prise en otage du personnel de l'ambassade américaine à Téhéran, l'Iran menaçait de retirer tous ses avoirs du sol américain, soit environ \$11 milliards. Craignant une chasse à courre contre le dollar, Washington décida en une nuit de geler tous ces biens. La légalité du geste était sujette à caution, la preuve étant que les tribunaux viennent d'ordonner la remise d'une partie de ces sommes à Téhéran.

Cette utilisation de l'arme financière a bien servi les États-Unis au moment de négocier le relâchement des otages. Mais comme l'écrit Cohen, il fallait un objectif limité et concret: un seul pays, l'Iran, et un seul sujet de discorde, la prise de l'ambassade. Le pays ferait fausse route s'il décidait de geler à tout propos les avoirs étrangers dans ses banques.

La Pologne. Sur invitation plus ou moins directe de Washington, les banques ont ouvert leurs portes toutes grandes aux emprunteurs est-européens durant les années soixante-dix. Les institutions financières, dépositaires des pétro-dollars, ne savaient plus à qui les prêter et se montraient quelque peu laxistes sur le choix de leurs clients. Les pays socialistes avaient l'habitude de rembourser rubis sur l'ongle, et, finalement, Wall Street avait imaginé que le grand frère moscovite viendrait au secours de tout satellite en difficulté.

Amateurisme que toute cette opération, dit Cohen. La myopie bancaire a considérablement limité les possibilités d'action du gouvernement lors de la mise au ban du syndicat Solidarité. Verbalement, Washington ne pouvait admettre le bien-fondé de la loi martiale décrétée en Pologne, en 1981. Mais en même temps, il ne pouvait déstabiliser concrètement la Pologne sans mettre en danger la santé financière américaine: Varsovie devait alors \$26 milliards aux institutions occidentales. Cet endettement a aidé Jaruzelski à survivre.

L'Amérique latine. La saga du Mexique, de l'Argentine et du Brésil croulant sous les dettes se poursuit toujours, preuve que tous les efforts de solutions ont échoué. Cohen ne propose aucune recette miraculeuse, sinon de demander des mesures d'austérité à ces pays et la poursuite du finance-

ment international sur des bases plus saines.

Mais si le gouvernement américain paraît comprendre cette dernière nécessité, les banques, elles, y voient mal leur intérêt. Il y a pourtant un rapport direct entre une attitude positive de Washington envers ces pays et leur appui sur la scène internationale: les bons comptes font les bons amis, à la fois comme ailleurs. La haute finance, dans ce dossier, nuit aux intérêts politiques supérieurs des États-Unis, constate Cohen.

L'Amérique doit chercher la concertation avec les autres pays, et non faire cavalier seul. Au plan de la politique intérieure, elle doit inventer des mécanismes d'information entre les dirigeants de la politique internationale et les têtes d'affiche bancaires, conseille l'économiste. Communication à la base, et développement du Groupe des cinq (maintenant des Sept) pour assurer l'équilibre financier international. Tout cela s'écrit bien, mais les leçons de l'histoire, si souvent évoquées par Cohen, laissent peu d'espoir de solution concrète, à court terme.

★ Cohen, Benjamin C. *In Whose Interest? International Banking and American Foreign Policy*. New Haven, Yale University Press, 348 pages.



# VOTRE PAGE

Le Soleil publie avec plaisir les opinions de ses lecteurs et de ses lectrices. Les lettres doivent être signées et accompagnées des nom, adresse complète et numéro de téléphone de leurs auteurs. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et d'abréger les lettres. Priorité sera donnée aux lettres courtes. Adresser à: Votre page, LE SOLEIL, 390, rue St-Vallier est, Québec G1K 7J6. Téléphone: 647-3368.

## HÔPITAUX

### Sur un séjour à l'hôpital

A un moment où les lignes ouvertes de la radio s'en donnent à cœur joie sur le dos des hôpitaux, où les critiques de certains journalistes sont plus acerbes que jamais sur les urgences et sur les soins en général prodigués dans nos hôpitaux du Québec, ne serait-il pas opportun qu'une petite voix, la mienne, s'élève pour apporter son témoignage? (...) Cinq minutes après avoir été admis à l'urgence, commençaient les prises de sang et le tubage gastrique; infirmières et médecins de garde, ce samedi soir, s'affairaient pour me prodiguer les soins appropriés et soulager ma souffrance. Ne m'apportez pas l'argument que j'étais un homme connu ou bien coté dans notre société. Non, non, un inconnu parmi tant d'autres, qui aboutit au même endroit quand le besoin se fait sentir.

Jugeant mon état très critique - quelques heures de retard m'auraient été fatales - le chirurgien m'opéra à onze heures le soir, pour terminer son intervention à trois heures et demi du matin. Peu importe la fatigue du médecin qui avait travaillé toute la journée et devait être de garde le lendemain.

Je suis donc passé par toutes les étapes: urgence, soins intensifs pour ensuite séjourner plusieurs jours à l'étage des opérés. Avec plaisir et reconnaissance, je remercie le corps médical, les infirmières et le personnel tout entier, pour les soins que j'ai reçus. La bonne humeur était de mise. Tous les gestes étaient posés avec humanité, bonté, savoir-faire et empressement.

Pour ma part, je n'ai rien à reprocher au personnel soignant et d'entretien. Il faut voir les infirmières courir d'une chambre à l'autre pour prodiguer les soins

aux plus grands malades, faisant attendre quelque peu ceux qui demandent, mais sont en phase de rétablissement. Ces derniers doivent comprendre ces contretemps; il existe des priorités dans les soins à donner.

Dans les grands hôpitaux, les structures sont souvent contraignantes. Si les infirmières et les infirmiers ont leur limite, ils ont aussi leur fatigue. Il est si facile de critiquer quand on ne pense qu'à soi et que l'on croit que tout

nous est dû. Donc, un sincère merci à tout le personnel hospitalier que j'ai côtoyé pendant quinze jours. Continuez votre bon et courageux travail. Plus de gens que vous pensez vous en sont reconnaissants.

Si je puis me permettre une remarque, elle s'exprimerait ainsi: limitez le nombre de visiteurs et la longueur des visites, certains jours: le voisin en souffre.

Jean M. Ruel  
Québec

### Si j'avais su plus tôt

(Lettre adressée à M. Gabriel Cabanne, chef d'unité, Centre François-Charron)

Par cette lettre, je veux vous dire ma reconnaissance en ce qui a trait au séjour de trois semaines que j'ai passé au Centre François-Charron en avril.

«Si seulement j'avais fait ce séjour il y a 10 ans, je serais sûrement moins amoindri physiquement aujourd'hui. J'ai trouvé chez vous, enfin, la réponse à ce qui m'inquiétait depuis tant d'années.

Je suis aux prises avec une «spondylite ankylosante» (maladie généralement très mal connue) depuis bien longtemps et je n'avais jamais réussi à obtenir une réponse claire et précise de la part de bien des professionnels de la santé, afin de savoir ce qui se passait exactement: comment me comporter avec ce problème de

santé physique, comment m'adapter et vivre avec, le plus sagement possible. J'ai été chanceux, l'évolution a été lente...

J'ai trouvé au Centre François-Charron la compétence, la compréhension, les qualifications, l'humanité et spiritualité rarement retrouvée de nos jours, sans oublier cette magnifique sérénité.

A vous M. Cabanne, à vos adjoints, M. Alain Dubois, Mme Guy-laine Vandal, Mme Nicole Morissette, Mme Diane Hamel, au personnel de l'aile B, au directeur de la pastorale, je dis merci de m'avoir accueilli; à la suite de mes démarches personnelles, pour ce séjour en vos murs qui a été bénéfique pour moi; ce qui m'aidera à vivre moins difficilement les prochaines années.

Marcel Landry  
Rivière-du-Loup

### Un dévouement édifiant

Dernièrement mourait à l'Hôtel Dieu de Québec mon mari, après une longue hospitalisation de 14 semaines.

A ses côtés tous les jours, de 13

heures à 21 heures, je fus à même de constater l'immense dévouement du personnel dont la délicatesse, la bonne humeur, les bons soins toujours prodigués avec le sourire, m'ont édifiés.

Je voudrais dire un merci tout spécial à l'aumonier, le père Marcellin Fortier, qui a beaucoup réconforté mon mari par sa présence fidèle et joyeuse, trouvant les mots justes pour lui faire accepter ses souffrances et la mort inévitable, priant avec nous; grâce à tout cela, mon cher mari qui a eu sa lucidité jusqu'à la fin, est mort dans une sérénité remarquable, exprimant ainsi la vérité du psaume «J'étais dans la joie quand je suis parti vers la maison du Seigneur».

Anita Gaudry  
Sillery

Lucile Auger Caouette  
Québec

### La cigarette au CHUL

C'est à la demande de ma belle-mère que je fais parvenir cette lettre de remerciement à toute l'équipe concernée du CHUL.

En effet, pendant trois semaines, on lui a prodigué les meilleurs soins (en dépit de complications multiples) pour enfin procéder à une opération qui devrait lui sauver la vie!

Me permettriez-vous un commentaire de ma part par la même occasion? C'est que, malheureusement, j'ai constaté que malgré la nouvelle loi, on fume encore au CHUL. Bien ouï! Au premier étage,

juste devant l'ascenseur, j'ai vu une patiente qui fumait, malgré l'interdiction au mur. Dans la salle où on attend pour visiter les malades aux soins intensifs, j'ai vu deux immenses cendriers qui débordaient de mégots. L'administration de ce centre hospitalier est-elle aveugle?

Evidemment, si j'avais pu constater l'absence complète de fumée (ou des signes de celle-ci), j'aurais pu me passer du paragraphe précédent...

## MONT SAINTE-ANNE

### Navettes et stationnements

(Lettre adressée à M. Claude Beaudoin, directeur Parc du Mont Ste-Anne)

Nous skions régulièrement et uniquement au Parc du Mont Ste-Anne depuis vingt ans et sommes à même d'en apprécier le site unique, le vaste domaine skiable, l'entretien méticuleux des pistes, le nombre des remontées etc... Cependant, ce plaisir est assombri par une frustration qui va en s'empilant: le transport en navette à l'arrivée et au départ. Et il semble bien que ce système de transport soit là pour y demeurer et sera même développé dans un avenir assez rapproché.

(...) Or, pour tous les beaux projets de développement, à notre connaissance, les habitués du Centre de ski ne sont jamais consultés.

Pourquoi les consulter direz-vous? Ils sont gâtés, ils ne sont pas organisés et en plus ils sont choyés car il leur en coûte peu, toutes proportions gardées, pour skier dans un centre d'une telle envergure. De plus, pourquoi se plaindraient-ils, puisque nous leur offrirons un excellent service de navette?

Le village alpin prévu, pour qui sera-t-il érigé? Quand sera-t-il utilisé? Combien de personnes iront s'y balader et s'y sustenter? Nous ne sommes pas convaincus que la clientèle locale soit prête à troquer du stationnement pour ce projet. Non pas que nous soyons contre l'idée d'un tel village. Nous croyons même qu'il pourra avoir un attrait indéniable mais nous n'admettons pas qu'il doive se construire à l'endroit prévu. Nous

croions que ce complexe doit être érigé «à proximité du centre de ski alpin», comme vous le dites si bien dans votre note du 9 février dernier aux détenteurs de billets de saison. Le territoire du Parc est immense et nous estimons que plusieurs alternatives intéressantes existent pour l'implantation d'un tel village (...)

Enfin nous sommes persuadés qu'avant de pousser davantage ce projet de «navettage» des usagers réguliers au profit d'une minorité, il serait sage de procéder à une consultation.

Nicol Bégin  
Charlesbourg  
Pierre Lachance  
Sillery

### A la campagne comme à la ville

(Lettre adressée à M. Claude Beaudoin, directeur Parc Mont Ste-Anne)

Au début mars, nous pouvions lire un article affiché au Mont Ste-Anne, signé Yvon Morissette, incitant les skieurs à se réveiller afin d'éviter d'être «navette-tes».

Nous appuyons cette intervention. L'administration du Mont Ste-Anne a procédé à des améliorations très intéressantes en 1986 dans la montagne et nous informait dernièrement que d'autres suivront à l'été 1987. Cependant, dans le document que l'administration signait au début de février, il était mention d'un projet de nouveau restaurant et d'un village au bas de la montagne, sans trop de précision.

Plus le temps passe, plus les rumeurs courent au sujet d'un village de chalets et commerces situés sur l'un des stationnements. Rassurons-nous, il y aurait un stationnement sous-terrain afin de remplacer les espaces éliminés pour construire le village.

Pourquoi les responsables du Mont Ste-Anne se refusent-ils à

construire ce village là où il y a des terrains avec vue d'ensemble sur la montagne, soit de l'autre côté du lac, près du débarcadère du téléphérique, serait-ce parce que le territoire relève de St-Ferréol les Neiges et non de la Ville de Beauport?

Pourquoi vouloir répéter les erreurs commises lors de la construction de l'hôtel et des condominiums? Les clients de ces complexes ont déjà à souffrir du problème de circulation et de stationnement sans l'amplifier.

Est-ce que l'administration du Mont Ste-Anne a pensé au problème de circulation qui sera créé par la clientèle et les visiteurs de ces chalets et commerces? Il est entendu que le surplus sera déversé sur les stationnements devant servir aux skieurs journaliers.

Au bout du compte, les skieurs journaliers devraient stationner en bordure des chemins et sur des stationnements aménagés de l'autre côté du lac. Ensuite la navette les transporterait, le téléphérique n'étant pas en opération, car il ne

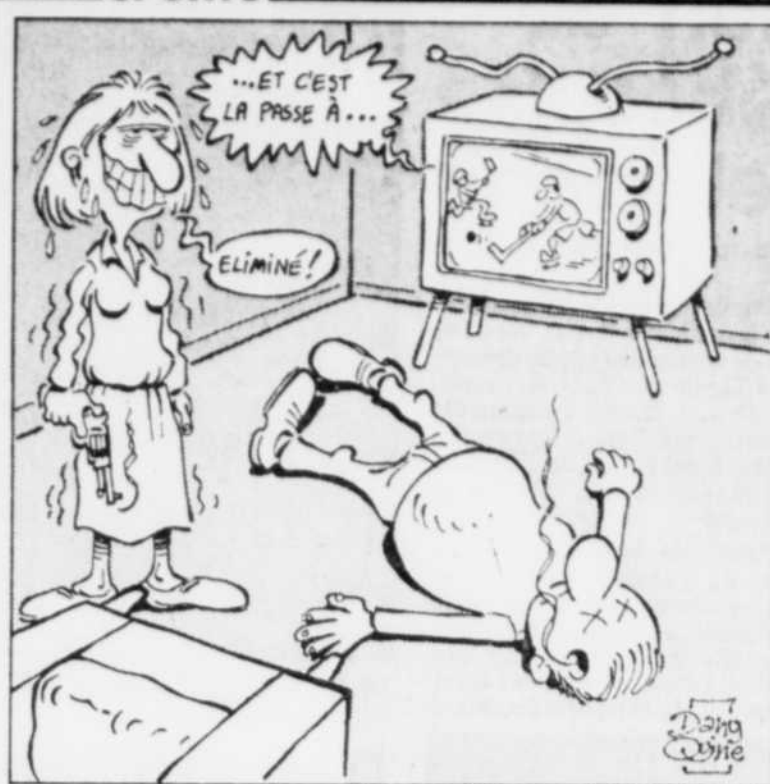
semble pas y avoir de volonté politique de le remettre en opération. Peut-être que si cet appareil fonctionnait, cela justifierait l'aménagement du village de l'autre côté du lac car les clients pourraient voyager facilement entre le bas de la montagne et leur pied à terre. Ce téléphérique n'avait-il pas été construit dans ce but?

Pourquoi la direction veut-elle créer de toute pièce un village alors que de l'autre côté du lac, il y a déjà le cœur d'un village (caisse populaire, boulangerie, restauration, dépanneur, station-service, auberges, condominiums)?

Nous sommes persuadés que l'administration du Mont Ste-Anne pourrait procéder à un aménagement harmonieux qui éviterait d'amplifier les problèmes de stationnement que nous devons vivre après 9h30 les jours de congé.

Marc-André Charland  
Québec  
Pierre Gauvreau  
Ste-Foy

## SPORTS



### Le déclin du hockey

La vedette actuelle du hockey est le joueur qui manipule son bâton de 7 pieds dans les airs, il est un accrocheur qui n'a que le talent de diluer la qualité en une parodie de «kik boxing»; il est vedette par le nombre de punitions et les combats livrés.

Notre sport n'a plus aucune ressemblance d'antan, les joueurs qui s'épuisaient à nous donner un spectacle digne du hockey, je pense à Jean Béliveau, Boom-Boom, Henri et Maurice Richard etc, ils n'auraient pas embarqué dans cette foire. Ils préféreraient avoir le bâton de hockey sur la glace, pas dans le dos ou la figure de l'adversaire, les plus coupables étant tous les dirigeants.

Pour moi je viens de décrocher.

Jacques Boutin  
St-David

### Pour en finir avec...

Aux gentleman-cambrioleurs, MM. Correy, Savard, Lemaire, Perron, Inc.

Les gens de Québec, Boston, Philadelphie et de partout ne sont pas aveugles. A force de se faire emboucaner, on développe des anticorps. Notre acuité visuelle se raffine. Le voile de vos fumisteries se dissipe peu à peu. Le but refusé à M. Alain Côté, le bâton accidentel de Robinson sur M. Peter Stastny, ah oui, accidentel! Le billet de saison d'O'Neil, l'absence de votre derrière le banc des visiteurs: voilà les vraies couleurs de la LNH.

Grâce aux vidéos, la vérité se lève à l'horizon. Nos doutes deviennent des certitudes.

Les gens de la haute finance, détenteurs des médias d'information, détenteurs de billets de saison au Forum, détiennent tous les pouvoirs pour étouffer tout ce qui peut ternir son image de marque. Que s'est-il réellement passé à l'île des Soeurs? Radio-Canada, chef de marketing: pardon diffuseur officiel de la «sainte flanelle» propage dans tous les coins du Canada, et même au cœur de Québec, la belle image du Temple sacré. Domination culturelle. Vénération oblige. Temple sacré, tu nous fais sacrer.

Attention, en jouant ainsi avec votre profession, vous perdez le respect de ceux qui croient en l'honnêteté, en l'intégrité de ce sport et qui aiment le vrai hockey. Vous faites naître l'indifférence à

vos yeux. A moins d'un sérieux examen de conscience et d'un réenlèvement, vous nourrissez le cancer qui vous détruira. Gentleman, seule la vérité rend vraiment libre. Les Nordiques sont les

champions finalistes de la division Adams; avec eux nous sommes tristes, mais terriblement fiers.

Alain Delwaide  
Québec

### La région au MLCP

(Lettre adressée à M. André Bellemare)

Votre article «le rôle du MLCP réduit en régions?», paru le 23 avril 1987, met le doigt sur un «bobon» qui n'en est peut-être pas un. La régionalisation au MLCP n'a servi qu'à créer des emplois sans jamais assouplir l'administration du MLCP.

Comme exemple, si un «outfitter» sur une rivière à saumon de la Côte Nord, avait des problèmes avec les filets des Indiens, il communiquerait d'abord avec Sept-Îles, pour que le service de Protection fasse son travail.

Mais la «question» des Indiens se réglerait à Québec par un organisme qui relève du Conseil exécutif. Résultat pour le MLCP en région? Nul.

Vous devez encore avoir à la mémoire les troubles de la Restigouche, pour lesquels le gouvernement du Québec a dépensé des centaines de milliers de dollars afin de ne pas poursuivre les coupables! Pour le bureau régional de Rimouski, résultat? Zilch!

Dernièrement, les efforts de privatisation du MLCP, pour quel

ques rivières gouvernementales (saumon) en Gaspésie, sont encodés télégraphiés de Rimouski. Utilité du bureau régional de Rimouski? Une levée de boucliers, dans le coin.

Si vous croyez que je fais erreur, veuillez m'appeler. Sinon vous pouvez publier mes commentaires, en les attachant à mon ancien titre de sous-ministre du MTCP.

Je suis maintenant à ma retraite, et je soutiens toujours la régionalisation n'a servi que des fonctionnaires intéressés à voir les dossiers se promener d'un bureau à l'autre, afin que l'heure de la décision soit reportée le plus loin possible.

Que le gouvernement actuel décide que les régions sont un boulet administratif, régions dont le budget et les décisions devaient et doivent toujours passer par Québec, c'est un pas de plus vers une saine administration du MLCP, vu que, de toute façon on revenait toujours à «Dieu le Père» pour les décisions importantes.

Gilles Charron  
Québec



Un village est prévu au pied des pentes.

### Le village sur le stationnement

(Lettre adressée à M. Marc André Charland)

Il est effectivement exact que la Société des établissements de plein air du Québec envisage la réalisation par l'entreprise privée, d'un petit village dans une partie des stationnements situés au sud du chalet principal.

Ce village serait composé de quelques bâtiments de trois à quatre étages dont le rez-de-chaussée serait réservé pour des espaces commerciaux abritant des restaurants, des café-terrasses et des boutiques tandis qu'aux étages supérieurs on retrouverait des logements locatifs. Ces bâtiments entoureraient une place centrale réservée uniquement aux piétons et aux skieurs. De plus, un stationnement pouvant accueillir plus de 200 voitures serait aménagé sous le village.

Pour répondre à votre question: Pourquoi ce village ne serai-

til pas construit sur le terrain situé à l'est du lac artificiel?

Je crois qu'il est important de souligner que le projet de village au pied des pentes est beaucoup plus petit que celui proposé originalement par la firme Lavalin et que nous avons retenu cet emplacement en raison des avantages précédemment énumérés (...)

D'autres secteurs à proximité de la station ont été identifiés pour des fins de développement résidentiel et commercial dont celui situé à l'est du lac artificiel qui lorsque terminé, sera beaucoup plus important en nombre d'unités de logement que le village au pied des pentes.

Les résidents de ce secteur devront probablement être transportés à la station par un système de navettes parce que même si l'aérobis était réparé, à un coût qui pourrait atteindre \$1,000,000, (selon un rapport préparé en 1985

par le Groupe Conseil Roche Ltée) sa capacité horaire des deux personnes à l'heure dans les deux directions serait insuffisante.

D'autre part, puisque les contraintes de terrains à la base de la montagne ne nous permettent pas d'ajouter les 1,000 espaces additionnels requis pour répondre à la demande de la clientèle les jours de pointe, nous devons obligatoirement nous tourner vers la solution des stationnements en périphérie desservis par le système de navettes.

Enfin, dans le but de faciliter la circulation des automobiles et des navettes les jours de pointe, nous procéderons dès cet été à l'installation d'une nouvelle signalisation.

Le directeur du Parc  
Claude Beaudoin



**SCIENCE ET TECHNOLOGIE**

**La production de menthe québécoise aurait un bel avenir**

♦ La menthe spicata est la plus répandue au Québec à l'état sauvage. Il serait possible d'intégrer la production d'huile de menthe à la production d'autres cultures comme le tabac jaune, soutient le pharmacien et Lionel Lachance qui ont cultivé, récolté et évalué les propriétés de la menthe québécoise. Elle aurait notamment une propriété organoleptique spéciale, un petit quelque chose qui la distingue des huiles de menthe importées.

Le Canada importe 20 tonnes d'huile de menthe chaque année. Elles ont une valeur commerciale de plus d'un million de dollars. Pour être autosuffisant, il faudrait cultiver 500 hectares par an au Canada. Pour l'expérience, les parcelles de menthes ont été établies à la ferme Buteau-Tremblay de Saint-Henri de Lévis.

L'extraction a été faite au Centre de recherche industrielle de Sainte-Foy. Les rendements ont été de 27,7 kg/ha d'huile, ce qui se rapproche des moyennes du Midwest américain.

Saint-Jean, dans les Cantons de l'Est.

L'huile de géranium peut valoir jusqu'à \$74 si elle vient de l'île de la Réunion; l'huile de camphre (Chine) vaut \$1,25; de canelle (Sri Lanka) \$2,30; de camomille bleue (Égypte) \$445; de gingembre (Chine, Inde) \$21,50; de citronnelle (Indonésie) \$2,50. Les prix fluctuent.

L'huile de baie de Genièvre vient de Turquie; de pamplemousse d'Israël, de Californie et de Floride; de lime du Mexique; de mandarine de Floride; de clou de girofle d'Indonésie et de Madagascar, et de camphre de Chine.



Le nouveau Centre de recherches alimentaires de Saint-Hyacinthe réunissait quelque 150 participants à son colloque sur les extraits végétaux

**Des arômes de cannelle, de fenouil, de pin... Un colloque qui a procuré du plaisir aux fins odorats**

♦ SAINT-HYACINTHE - La Marie-Madeleine de Jésus aurait sans doute été heureuse de se retrouver au colloque sur les extraits de végétaux à Saint-Hyacinthe jeudi, au milieu des parfums et des odeurs de cèdre, de pin, de sapin, de cannelle, de clou de girofle et de fenouil.

continuera de s'accroître, notamment parce que l'attitude des consommateurs tend à favoriser de plus en plus l'utilisation de produits naturels dans l'alimentation. Les fabricants tendent à remplacer les additifs de synthèse par des additifs d'origine naturelle.

**Le côté parfum québécois**

Selon l'étude, le Québec peut offrir des extraits de plantes et d'aigues ayant des qualités différentes de ceux qui sont actuellement utilisés par l'industrie. Le Québec peut se créer ainsi une niche particulière dans le marché international. Il pourrait présenter aux industries d'arômes et de parfums des produits différents. C'est le cas, par exemple, des huiles essentielles de la menthe du Québec.

Malheureusement, les importantes ressources dont dispose le Québec en végétaux et en algues, sont peu ou mal connues.

M. Guy Collin, chercheur à l'Université du Québec à Chicoutimi depuis 12 ans dans les extraits de végétaux, a affirmé qu'ils existent au Québec un nombre relativement élevé de chercheurs intéressés aux productions végétales et possédant les techniques exigées par l'extraction, la purification et la préparation de produits naturels. L'inventaire des ressources

humaines dans ce domaine révèle un nombre importants de projets, éparpillés dans les universités et centres de recherches, et ne poursuivant que rarement des objectifs communs. Le potentiel humain et physique, celui des laboratoires, est sous-utilisé.

**Des milliards dans les parfums**

Les parfums et les arômes dans le monde représentent un marché de 11 milliards de dollars, dont deux milliards pour les arômes alimentaires. C'est un marché dominé par les Américains et les Japonais. Au Québec, le marché des huiles essentielles, extraits, essences et parfums représente un volume de \$18,8 millions. Parmi les clients potentiels, il y a au Québec l'industrie laitière.

On compte une vingtaine de producteurs d'huiles essentielles au Québec avec une large capacité de production inutilisée.

L'étude Legault-Grysolé s'intéressait surtout au domaine agro-industriel et aux détergents et produits de toilette; il existe d'autres champs d'application à explorer, en particulier les utilisations d'extraits comme biopesticides.

M. Marcel Risi, pdg du Centre québécois de valorisation de la biomasse, a déclaré que l'industrie morcelée doit accepter la concentration, partager ensemble la re-

cherche pré-compétition de même que les équipements coûteux que les usines réclament, et s'entendre non seulement sur le chef d'orchestre mais aussi sur la partition.

M. Risi a aussi souligné que plusieurs organismes québécois, universités, laboratoires gouvernementaux peuvent intervenir rapidement dans le secteur des extraits de végétaux.

L'utilisation des végétaux par l'homme est aussi ancienne que lui-même. On peut la retracer sous la forme d'infusion des plantes dans les potages, dans les pomades, les macérations dans l'huile et le vin. On retrouve les premiers parfums alcoolisés de Charles V en 1370, les maîtres parfumeurs font leur apparition vers 1650, l'identification de la vanille a lieu en 1876. Même les autochtones du Québec utilisaient une vaste gamme d'essences, d'huiles et de plantes aromatiques.

Le colloque réunissant près de 150 personnes a eu lieu au nouveau Centre de recherches alimentaires de Saint-Hyacinthe, qui a coûté \$40 millions. L'événement a été organisé grâce à la collaboration du Centre québécois de valorisation de la biomasse, du Centre de recherche industrielle du Québec, d'Agriculture Canada et de l'université du Québec à Chicoutimi.



**L'abus des parfums associé au déclin**

♦ Les Occidentaux, les femmes et les hommes maintenant, dépendent des milliards chaque année pour les parfums. L'histoire démontre que l'emploi des produits aromatiques coïncide avec le déclin d'une civilisation.

Au cours d'une entrevue au SOLEIL, un spécialiste français des substances odorantes, le biochimiste Jean-Noël Jaubert, a expliqué qu'il arrive un moment où les individus cherchent à s'isoler, à se replier sur soi, à se distinguer des autres en faisant usage de parfums et de choses du genre. Il se trouve à rompre ainsi avec la société. Avec le temps, celle-ci perd son homogénéité. On n'a qu'à penser aux Romains.



Textes de Claude TESSIER

Non seulement ça sentait bon à ce colloque mais il y avait aussi de bonnes nouvelles sur l'usage de végétaux transformés ou concentrés pour la pharmacie, pour la coloration, pour l'alimentation, pour les produits industriels, pour l'usage aromatique et comme auxiliaires technologiques sous forme d'antimoussants, d'agents de sapidité, de texturants, etc.

Une étude du marché des additifs alimentaires, des arômes et des parfums au Québec, préparée pour le Centre québécois de valorisation de la biomasse par Legault, Grysolé & associés de Montréal, montre que la demande des extraits de végétaux dans le monde

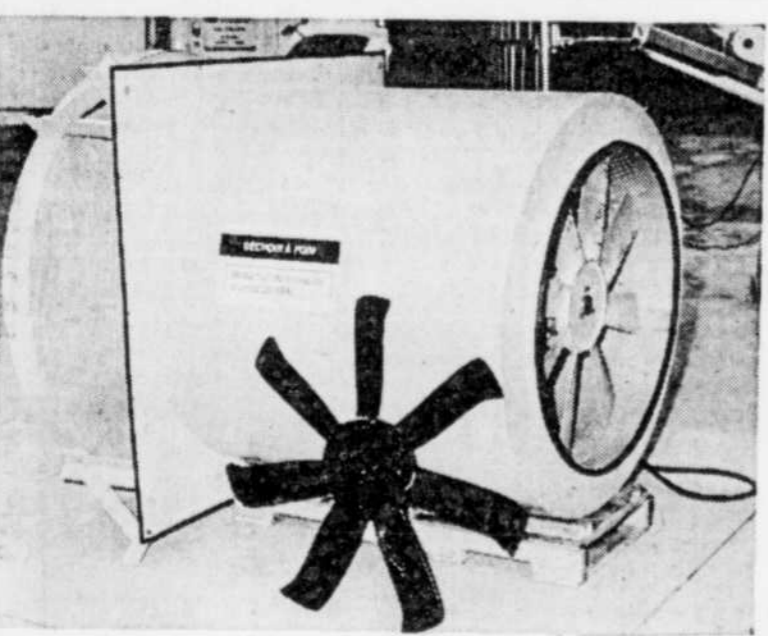


Voici de la menthe fraîche en bottes dont on peut aussi extraire de l'huile.

**Les prix de certaines huiles**

♦ Les distillateurs d'huiles de cèdre-feuille peuvent obtenir de \$29,50 à \$36,18 pour leur produit et celles du bois de cèdre de \$2 à \$4,50 la livre. L'huile d'aiguilles de pin coûte \$10 la livre si elle vient du Canada, \$5 si elle vient de Chine, et \$12,75 d'Union Soviétique. Il y a quelques usines au Québec d'huiles de cèdre et de conifères, notamment à Saint-Pamphile, en Beauce, au lac

**SURVOL**



**Séchoirs à foin plus silencieux?**

Les séchoirs à foin sont bruyants, les cultivateurs le savent. Au temps des foins, ces séchoirs tournent même la nuit et on peut les entendre à des kilomètres à la ronde. Dans un effort pour réduire le niveau de bruit de ces appareils, les chercheurs du CRJQ ont tenté de concevoir un système simple en essayant la pose d'un silencieux passif pour le tunnel du séchoir, en tentant d'améliorer l'hélice et en posant un déflecteur. On a réussi à baisser de 73 dBA à 53 dBA le niveau de bruit à 200 pieds. Malheureusement, ces changements représentent un coût supplémentaire de \$400 à l'achat d'un séchoir à foin. On trouve cinq fabricants au Québec de ce genre de séchoir. Les difficultés qui restent à résoudre se trouvent du côté de l'information et de la commercialisation. Il faut convaincre les fabricants d'apporter des améliorations à leurs produits, et les cultivateurs de la possibilité de changer certaines pièces de leur séchoir.

**De l'or en plomb**

♦ TALLAHASSEE (AFP) - Un physicien américain affirme avoir réussi à faire l'inverse de ce qu'ont toujours vainement tenté de réaliser les alchimistes: changer de l'or en plomb. Mais alors que les alchimistes étaient poussés par l'appât du gain, le Dr Paul Cottle, de l'Université de Floride à Tallahassee, a pour objectif de faire progresser la physique nucléaire. Désirant étudier l'interaction de protons et de neutrons, le Dr Cottle a utilisé un accélérateur linéaire de particules pour bombarder d'ions le noyau d'un atome d'or. Les ions ont percutés le noyau à une vitesse de 40,000 kilomètres à la seconde, entrant en fusion avec lui et produisant un atome de plomb. Il est également possible de produire de l'or à partir du plomb, mais il s'agit d'une opération peu rentable. Il est beaucoup plus facile de creuser pour trouver de l'or que de tenter d'en fabriquer, a-t-il conclu.

**LA MÉDECINE APPRIVOISÉE**

**L'effet placebo: le mensonge qui guérit**

♦ En médecine contemporaine, des études contrôlées à double insu déterminent l'efficacité d'un traitement, d'un médicament, d'une intervention chirurgicale, de la modification de l'alimentation et des habitudes de vie sur une maladie ou sur un symptôme.

par le Dr Jean Beaudoin collaboration spéciale

Elles remontent au 18e siècle et elles sont attribuées à un Écossais, James Lind, qui montra la valeur du jus de citron dans la prévention du scorbut en comparant lors d'un même voyage au long cours, la fréquence de cette maladie chez deux groupes de marins, le premier prenant du jus de citron et le second en étant privé. De nos jours, les marins du groupe témoin prendraient un liquide de même couleur et de même goût que les autres mais sans «vrai jus de citron» pour éliminer l'effet placebo.

**Des patients suspect**

Avant 1950, le «placebo» du latin «je plairai» représente surtout des substances inactives, sans aucune propriété pharmacologique, des pilules de sucre, de farine, d'amidon données pour contenter ou se débarrasser d'un malade en faisant quelque chose d'apparent pour lui. La guérison après «placebo» rend le malade suspect; on l'a guéri en le trompant il ne peut être qu'un simulateur, un hystérique ou un déséquilibré!

Par la suite des études sérieuses sur l'angine de poitrine ont montré que tous les médicaments (actifs et inactifs) testés améliorent toujours au moins 30 pour 100 des malades. Les études à double insu, avec des malades ignorant qu'ils prennent une similitude, attribuent à l'effet placebo ce taux constant de bons résultats.

Au cours des années, des produits actifs et inactifs continuent à produire des effets au-delà des vertus pharmacologiques prévues.



Le placebo consiste à traiter des patients avec un même remède. Ainsi, sans le savoir, certains malades prendront de fausses pilules alors d'autres utiliseront les vrais.

**Cet ensemble de résultats inattendus et sans explication que s'approprient facilement les soignants prend le nom d'effet placebo» défini par un humoriste comme «la seule propriété que partagent en commun tous les remèdes».**

**Les circonstances favorables**

Les circonstances qui favorisent l'effet placebo sont nombreuses. L'attitude convaincante du soignant, la couleur, la forme, le goût du médicament, l'atmosphère de guérison de la rencontre malade-soignant et l'impression de contrôle et d'attente positive après un diagnostic apparemment précis sont les plus connues.

A quelques exceptions près, l'effet placebo a fait surtout l'objet de discussions théoriques et philosophiques. Par exemple, l'effet placebo analgésique s'explique par la sécrétion par le cerveau de substances ressemblant à la morphine qui en se fixant sur les récepteurs omniprésents font disparaître la douleur.

Et pourtant, la compréhension de l'effet placebo devient si facile pour celui qui reconnaît que le corps et l'esprit ne forment qu'un tout. Il faudrait apprendre à obtenir l'effet placebo sans placebo!

**Ethique médicale**

L'effet placebo a retenu l'attention des experts en éthique médicale. Le mensonge qui guérit, puisque traditionnellement l'effet placebo implique que le malade croit recevoir un traitement efficace et reconnu alors qu'il ne reçoit qu'un semblant de pilule, n'a pas très bonne réputation dans leur sanctuaire.

Le personnel soignant rejette l'usage des placebo anciens, pilules de farine ou injection d'eau pure, parce qu'il se sent très mal à l'aise de tromper un de ses semblables. Il accepte plus facilement l'effet placebo possible de certains traitements supposément actifs, vitamines, stimulants, voire même chirurgie mineure. Les médecines douces n'apprécient guère que l'on évoque l'effet placebo pour expliquer leurs bons résultats.

Pour un bon nombre d'intervenants de la santé, l'effet placebo et le charlatanisme se voient et ils se voient très mal proposant comme sur cette gravure allemande du 17e siècle des remèdes, sous une banderole où il est inscrit: «Les bonnes gens ne demandent qu'à être trompés!»

À la fin du 19e siècle, un médecin à succès confiait à Thomas Jefferson qu'il devait ses meilleurs résultats aux pilules de pain et aux gouttes d'eau colorée. William Osler, le grand médecin canadien fondateur de John Hopkins disait à ses étudiants: «Dépechez-vous à utiliser les nouveaux médicaments pendant qu'ils sont encore efficaces.»

Et pourtant, la compréhension de l'effet placebo devient si facile pour celui qui reconnaît que le corps et l'esprit ne forment qu'un tout. Il faudrait apprendre à obtenir l'effet placebo sans placebo!



## SCIENCE ET TECHNOLOGIE

# Mois de l'ouïe à l'Institut des sourds de Charlesbourg Un programme spécial pour montrer à parler aux enfants

♦ Le mois de mai est le mois de l'ouïe. C'est une occasion que se donne l'Association québécoise pour enfants avec problèmes auditifs (AQUEPA) pour sensibiliser le public aux problèmes de la déficience auditive, notamment chez les enfants.

par J.-Claude PAQUET

Saviez-vous, par exemple, qu'un bébé sur 1,000 naît avec une déficience auditive profonde? Ou un bébé sur 50 présente un déficit auditif notable après être passé en soins intensifs et qu'un enfant sur 10 présente des problèmes auditifs sérieux à un moment donné?

L'Institut des sourds de Charlesbourg a institué depuis environ cinq ans, un programme de stimulation précoce, qui s'adresse aux enfants de 0 à 4 ans, atteints de déficience auditive profonde.

Ce programme, dit Mme Martine Trussart, orthophoniste, s'adresse bien sûr aux enfants atteints de déficience auditive, mais aussi aux parents qui sont tout de même les premiers intervenants auprès de ces enfants.

Dans le cadre de ce programme de stimulation précoce, les parents et leur enfant sont accueillis à l'Institut des sourds au rythme d'une journée par semaine (les

gens des régions éloignées, sont accueillis pendant deux jours à toutes les six semaines, et les gens des régions périphériques, pendant une journée à tous les quinze jours). Au cours de ces séances, les enfants sont pris en charge par des orthophonistes et des audiologistes, pendant que les parents sont également soumis à un entraînement à la communication totale, c'est-à-dire qu'ils doivent apprendre à associer la communication verbale à la communication par signes, afin de poursuivre auprès de leur enfant le travail d'éducation au langage.

En effet, il n'y a plus de raisons d'associer les termes sourd et muet, puisque les techniques

d'audiologie et d'orthophonie permettent aujourd'hui d'enseigner la communication verbale même aux personnes atteintes de déficience auditive profonde. Il n'y a en effet aucun rapport entre le système auditif et les cordes vocales.

À l'Institut des sourds de Charlesbourg, tout le personnel parle le français signé; les jeunes enfants sont donc très exposés à la communication totale. Pour leur part, les parents sont également sensibilisés au fait qu'ils doivent toujours parler de face à leur enfant, à les regarder en parlant et à répéter tant que l'enfant n'a pas exprimé sa compréhension. ♦



À l'âge préscolaire, les jeunes déficients auditifs apprennent déjà à communiquer avec plusieurs adultes et d'autres jeunes enfants, lors des rencontres dans le cadre du programme de stimulation précoce.

## Plus l'enfant est jeune, meilleures sont ses chances d'acquérir le langage

♦ Agé de 4 ans, Paul est atteint de déficience auditive profonde depuis sa naissance. Les parents l'ont découvert alors qu'il avait peut-être un an. Comme on se l'imagine, ce genre de découverte est toujours dramatique.

Mais on finit par se faire à l'idée. Consultations, diagnostic, prothèses auditives, programme de stimulation précoce. Le petit

Paul qui demeure en région périphérique, vient toutes les semaines à l'Institut des sourds de Charlesbourg avec un de ses parents. Les progrès sont manifestes.

Son langage est presque toujours compréhensible. Seuls certains sons qu'il n'a jamais entendus en raison de sa forme de surdité, sont plus difficilement rendus. Mais c'est un enfant épa-

noui, capable d'une attention soutenue et il donne l'impression d'être très heureux de pouvoir faire différents apprentissages.

Pourquoi a-t-il eu cette chance que tous les enfants dans sa condition n'ont pas? Il y a en premier lieu le fait que sa déficience auditive profonde a été découverte avant l'âge où les enfants sont prêts à faire leurs apprentissages,

c'est-à-dire vers les âges de 2 ans et demi à 3 ans. Ensuite, il y a la collaboration soutenue des parents qui ont voulu que leur enfant évolue dans les meilleures conditions possibles.

Le petit Paul aura sans doute toujours des problèmes de déficience auditive profonde. Mais déjà, on a largement minimisés les problèmes de communications. ♦



Les personnes âgées qui sont transférées dans des centres d'accueil subissent souvent une perte de mémoire.

## Les personnes âgées vivant en centres d'accueil perdraient de leur vivacité

♦ TORONTO (PC) - Le transfert d'une personne âgée de son domicile à une institution spécialisée peut souvent provoquer chez elle une perte de mémoire. Cette perte de mémoire peut toutefois être réversible, affirme Gordon Winocur, neuropsychologue de l'université Trent, en Ontario.

par Judy CREIGHTON

«Certaines pertes de mémoire sont naturelles lorsqu'une personne prend de l'âge, mais une étude récente que nous avons menée a prouvé qu'il existe une relation entre la vie active et stimulante et une mémoire et une intelligence vives», a-t-il affirmé.

Au cours de cette étude qui s'est poursuivie durant trois ans, M. Winocur a suivi de près 300 personnes âgées de 70 à 85 ans, à Toronto, Oshawa et Peterborough, en Ontario. Il a comparé leurs facultés mémorielles et cognitives à celles de gens plus jeunes.

L'étude a révélé «une différence marquée entre les jeunes et les vieux» pour ce qui est des capacités d'apprendre et de mémoriser. «Ce qui a surtout retenu notre attention, toutefois, ce fut la différence frappante entre les tests provenant de personnes âgées vivant au sein de leur communauté et celles vivant en institution.»

Lorsqu'on les compare en tenant compte de leur âge, de leur état de santé, du sexe et autres facteurs sociaux, les personnes vivant en institution obtenaient des résultats plus faibles que celles vivant à domicile.

Ces résultats, selon M. Winocur, soulèvent le problème de l'adaptation des vieillards à la vie en institution et de l'influence de cette vie sur leur mémoire.

On a notamment demandé aux

personnes âgées en institution de mesurer le contrôle qu'elles exerçaient sur le déroulement de leur vie et de préciser les activités auxquelles elles se livraient au niveau d'associations, de mouvements religieux et autres organisations.

Les actifs

Ceux qui étaient les plus actifs et qui croyaient décider encore leur existence dans une large mesure — surtout ceux qui jugeaient qu'ils pouvaient poursuivre diverses activités avec enthousiasme grâce à la liberté conférée par la vie en institution — réalisaient des tests d'apprentissage et de mémoire supérieurs aux autres.

Ceux qui passèrent un second test 10 mois plus tard, et qui étaient devenus plus actifs entre-temps tout en assumant un meilleur emprise sur leur existence, réalisèrent des tests supérieurs à ceux passés près d'un an plus tôt.

Par ailleurs, de dire M. Winocur, le cerveau a tendance à faire la paresse lorsqu'une personne est psychologiquement perturbée, de quelque façon que ce soit.

Les personnes âgées qui participent à cette étude étaient en bonne santé, physiquement, et ne souffraient pas de dépression, affirme M. Winocur, et les établissements dans lesquels elles résidaient étaient d'excellente qualité.

Selon lui, les établissements d'accueil des personnes âgées peuvent contribuer au déclin des facultés mentales de leur clientèle lorsqu'ils n'offrent pas les activités et les stimulants nécessaires à celle-ci.

Les tests ont finalement démontré que certaines circonstances, dans la vie, peuvent affecter les fonctions cérébrales, même chez les personnes qui sont apparemment en bonne santé physique et psychologique. ♦

## SURVOL



### Élévateur à nacelle et à fibre optique

En 1979, on a commencé à concevoir et à mettre en production un élévateur à nacelle à bras articulé, monté sur camion. Les améliorations apportées au fil des ans et un important contrat d'achat d'Hydro-Québec ont finalement conduit à la mise sur pied de Posi-Plus Technologies inc., dirigée par M. Bertrand Poudrier. On a construit une usine à Victoriaville pour la fabrication d'élévateurs à nacelle. Les derniers-nés des élévateurs à nacelle présentent comme innovation l'utilisation de fibres optiques dans le mât. Entre les manettes de la nacelle et les cylindres qui donnent le mouvement au mât, on a remplacé les conduits hydrauliques par des fibres optiques. Les informations sous forme de lumière codée sont véhiculées par les fibres. On allège ainsi le poids du mât qui doit avoir pour des raisons de sécurité une très grande résistance, notamment au cisaillement. Les élévateurs à nacelle Poudrier sont de conception et de fabrication entièrement québécoise. ♦

## Des brochures d'information pour ceux qui ont recours à la chirurgie esthétique

♦ L'évolution considérable de la chirurgie esthétique au cours des 30 dernières années exige que les plasticiens informent davantage leur clientèle. C'est pourquoi l'Association des chirurgiens plasticiens du Québec a entrepris de publier une série de brochures informatives à l'intention des personnes qui ont recours à la chirurgie esthétique.

par J.-Claude PAQUET

Les Drs Jacques Bouchard, de Montréal, et Antoine Desgagné, de Québec, respectivement président et vice-président de l'Association des chirurgiens plasticiens du Québec rencontraient, hier, à cet effet des représentants de la presse de Québec pour leur présenter la première d'une quinzaine de brochures, intitulée: «L'addition mammaire».

Cette première brochure de 24 pages, distribuée gratuitement aux candidates à l'addition mammaire, apporte des réponses aux nombreuses questions que peut soulever la chirurgie d'addition mammaire, c'est-à-dire l'intervention chirurgicale qui vise à augmenter le volume des seins.

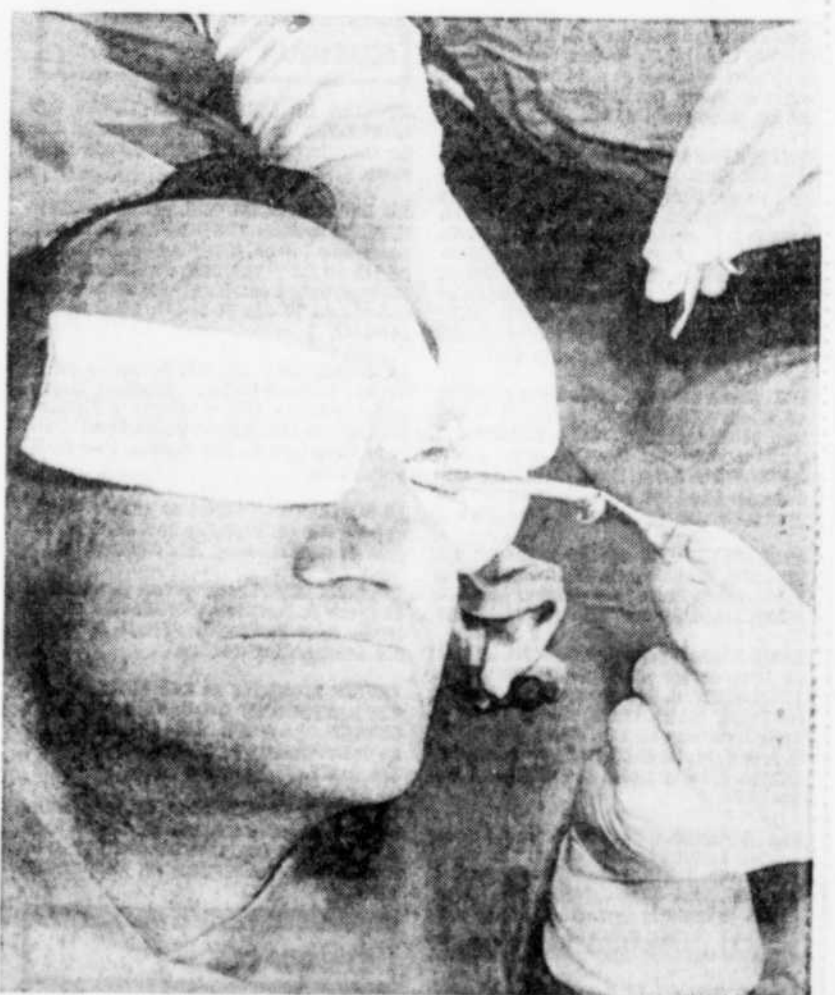
Ce sont, explique le Dr Bouchard, des brochures concises, complètes et à la fine pointe des derniers développements. Parmi les autres brochures qui seront publiées ultérieurement, on traitera

de mammoplastie de soustraction (réduction du volume des seins), la rhinoplastie (chirurgie du nez), la blépharoplastie (chirurgie des paupières), la liposuction (suppression des bourrelets graisseux), la reconstruction mammaire après une mastectomie, etc.

Un récent sondage auprès d'une clientèle cible, a expliqué le Dr Bouchard, révèle des lacunes d'information des gens sur leurs connaissances des possibilités réelles et des risques inhérents à la chirurgie plastique. Comme seulement 39 pour 100 de l'information obtenue par un éventuel patient reste dans sa mémoire à l'issue de la consultation, il devient impérieux, selon l'Association, que l'on trouve des moyens supplémentaires d'information pour aider les gens à voir plus clair, et c'est à ce besoin que les brochures veulent répondre.

Le Dr Bouchard a d'ailleurs reconnu que ces brochures pourraient apporter un argument de poids dans les poursuites contre les chirurgiens plasticiens au cours desquelles les poursuivants soutiennent souvent qu'ils n'avaient pas été informés.

Livrant quelques statistiques sur les chirurgies d'addition mammaire, le président de l'association a rappelé qu'il s'en fait environ 3,500 par année au Québec, et que le coût moyen d'une telle intervention est de l'ordre de \$2,000. ♦



Une des brochures traitera de la chirurgie des paupières ou blépharoplasties.



ARTS ET SPECTACLES

Menaheim Golan, producteur et réalisateur de «Over The Top»

Un «marchand de tapis» fort sympathique

Il y a quelque temps à peine, tout avait l'air rose et fantastique pour Cannon Films, la compagnie dirigée par Menaheim Golan et son cousin, Yoram Globus, tous les deux venus de leur petite ville de Tiberias, en Israël, en 1979, avec juste un peu de crédit bancaire et aucun contact. La compagnie venait de s'installer dans de nouveaux et somptueux bureaux de leur propre édifice du boulevard San Vincente, et la fête d'inauguration était présidée par nul autre que le maire de Los Angeles.



Menaheim Golan et David Mendenhall, jeune vedette de «Over The Top».

André GUIMOND à HOLLYWOOD collaboration spéciale

Menaheim Golan, le président, venait tout juste de terminer une des plus grandes réalisations de sa carrière, dirigeant Sylvester Stallone dans Over The Top, avec un budget de \$20 millions. Puis, la compagnie se lançait dans des super-productions avec des films comme Superman IV. Après tant d'années de films de séries B avec des Charles Bronson et Chuck Norris, Cannon semblait finalement avoir réussi à s'établir et à gagner un peu de respect.

Puis, tout à coup, en décembre, Cannon se révèle en grande difficulté financière, ne pouvant respecter ses obligations financières relatives à l'achat de la compagnie britannique EMI. Cannon, la compagnie qui l'année dernière avait produit plus de 40 films, n'avait tout simplement pas d'argent. En plus, la «Security and Exchange Commission» est en train de procéder à une enquête complète quant aux procédures comptables de Cannon. Au Canada et aux États-Unis, Over The

Top n'est pas distribué par Cannon mais plutôt par Warner.

Cannon Films est-elle le château qu'on l'accusait d'être et est-elle en train de s'effondrer? Ce serait probablement compter sans le phénomène qu'est Menaheim Golan, rencontré à la conférence de presse pour les membres de la Hollywood Foreign Press, à Beverly Hills. Je m'y étais rendu avec beaucoup de curiosité et un certain snobisme, me demandant de quoi pouvait bien avoir l'air ce «marchand de tapis hollywoodiens», comme l'appellent les mauvaises langues ici.

Il se révèle un vrai charmeur, un vendeur extraordinaire avec un enthousiasme contagieux, une franchise et une bonhomie déconcertante, un grand sens de l'humour et, évidemment, une réponse à tout.

Haine et adoration

Étant donné ses problèmes financiers et le peu de succès du film aux États-Unis et au Canada, n'a-t-il pas payé Stallone un peu trop, lui donnant un cachet de \$12 millions sur un budget total de \$20 millions? Golan s'en défend bien et, s'étant préparé à cette question, nous donne les derniers chiffres des recettes aux guichets à l'étranger.

«Le film est déjà un succès, notamment au Japon et spécialement en Italie où on prévoit un plus grand succès que Top Gun. De plus, poursuit-il, pour le marché domes-

que, le Canada et les États-Unis, je vous révèle le montant payé par Warner, soit \$15 millions. Cannon a donc déjà fait de l'argent avec Over The Top. Quant au manque de succès local, je l'explique tout simplement par cette incroyable haine des médias et de la presse pour M. Stallone, le plus riche acteur au monde. Ils ne peuvent pas tolérer le fait qu'il soit si riche.

«Pour ma part, non, je ne crois pas l'avoir trop payé et, cela, pour une raison très simple: il est une vedette qui attire les spectateurs par centaines de millions, probablement la plus grande vedette au monde, aujourd'hui. Dans les dernières années, chaque film de M. Stallone a fait plus de \$150 millions de recettes. Cobra, par exemple, a fait plus de \$80 millions à l'étranger, un film considéré comme un échec aux États-Unis, car il n'y a fait que \$50 millions.

«Il y a une telle dichotomie entre la presse et le public, poursuit Golan. La presse le déteste, le public l'adore. Au près des jeunes, il est plus populaire que Hoffman et Redford. Pourtant les médias, pour les trois dernières années, l'ont choisi comme «le plus mauvais comédien de l'année». Ensuite, ce cachet pour Over The Top est probablement le plus petit salaire qu'il ait touché récemment. Pour Rocky, First Blood et Rambo, Stallone avait 15 à 30 pour 100 des recettes. Il a fait entre \$30 et \$50 millions pour chaque film. MGM l'a payé \$20 millions pour un autre Rocky et d'autres compagnies lui ont offert \$50 millions. Il a fait notre film pour \$12 millions et sans aucun pourcentage de participation. Je le sais, c'est moi qui ai négocié et conclu l'entente, avant le succès de Rambo. J'étais convaincu que cet homme allait être la plus grande vedette commerciale au monde et j'avais raison. En conclusion, si quelqu'un vous offre de vous retourner \$20 millions pour

un investissement de \$12 millions, n'accepteriez-vous pas?», lance-t-il, en riant, fier de son argument.

Après une certaine période d'adaptation, Golan est devenu très ami avec Stallone à un point tel que ce dernier lui aurait offert de réaliser le prochain Rambo mais pour se faire répondre avec humour par Golan: «M. Stallone, payez-moi autant que je viens de vous payer, et c'est une affaire conclue».

Un vendeur infatigable

Vendeur infatigable, Golan ne voit pas trop de problème pour Cannon dans le futur. «Bon, ce n'est pas un secret, dit-il, Cannon a connu une crise en décembre, mais je peux vous dire que l'avenir à l'air brillant. Nous pensons que nous allons nous en sortir et, cela, pour la simple raison que nous avons quelque chose d'unique: 63 films complétés et prêts à être distribués. Il y en a des bons, d'autres pas aussi bons,

d'autres terribles et de très bons. Il s'agit de films comme Superman IV et King Lear, le nouveau film de Jean-Luc Godard. Soit dit en passant, celui-ci sera une vraie surprise pour tout le monde, autant pour vous que pour moi car Godard ne m'a jamais laissé voir une seule image du film à ce jour. Il m'a dit que je le verrai à Cannes avec le reste du public», d'ajouter avec bonne humeur Golan.

Après toutes ces déclarations de grand succès, devrions-nous courir acheter des actions de Cannon? «Je ne vous ai jamais dit ça», répond Golan. Je ne suis pas autorisé à le faire. Je peux cependant vous dire que je n'ai jamais vendu une seule de miennes, pas plus quand elles valaient \$46 que les \$7 de maintenant», lance Golan, en s'amusant comme quelqu'un à qui il faut beaucoup plus pour l'empêcher de dormir.

Changements au Télé-Magazine. DIMANCHE 17 MAI. 08h00 LES GENS LES PLUS HEUREUX. 08h30 THE WORLD TOMORROW. 18h01 SCIENCE-RÉALITÉ. 19h00 THE BEACHCOMBERS. 19h30 TELEJOURNAL. 20h00 RAGS TO RICHES. 21h31 LA SOIRÉE DU HOCKEY.

OÙ ALLER À QUÉBEC

Faire parvenir vos communiqués à: Lise GIGUÈRE, journal LE SOLEIL, C.P. 1547, 390 St-Vallier est, Québec, G1K 7J6. Tél.: 647-3489.

CINÉMA. La classification des films est établie par l'Office des communications sociales. Les chiffres réfèrent à la valeur artistique de l'oeuvre: (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

CINÉ-PARCS BEAUPORT (667-5362). Ecran no 1. Antartica (4) Les Robinsons des Roches 3 - la fin d'un rêve (5) G. Ecran no 2: Retour à l'école (5) Three amigos (4) G. Ecran no 3: Le bras de fer (4) Mad Max 3 - Au-delà du dôme du tonnerre (4) G. DE LA COLLINE (83-0778). Ecran no 1. Kraté Kid - Le moment de vérité 2e partie (4) A propos d'hier soir (4) 14 ans. Ecran no 2. Aliens, le retour (3) La mouche (4) 14 ans.

EXPOSITION. Aline Boily et ses élèves. Huiles. Auj. 14h à 22h. Cercle des Commandants, 3 côté de la Citadelle, près des portes St-Louis.

THÉÂTRE D'ÉTÉ. THÉÂTRE LA FENIÈRE. 1500 rue de la Fenière, Ancienne-Lorette. Réservations: 872-1424. A frais virés d'André Jean. Avec Denise Dubois, Louis Fortin, Jean-François Gaudet, Jacques Leblanc et Michèle Sirois. Mise en scène de Jacques-Henri Gagnon. Mar. au dim. 20h30. Prix d'entrée: \$12.

POUR LES ENFANTS. Place du Village, Bibliothèque Gabrielle-Roy, 350 St-Joseph. Place du Village. Rens: 529-0924. Auj. 13h et 15h. Atelier sur les mangeoires d'oiseaux en collaboration avec la Société Zoologique de Québec Inc.

LE MAI DES ARTS. Ce soir 19h: Improvisation. Centre civique de St-Jean Chrystome. Entrée libre.

VIDÉOTHÉÂTRE. Bibliothèque Gabrielle-Roy, 350 rue Saint-Joseph est. Rens: 529-0924. Dim. 14h. Les cigognes et Les danses nuptiales. Lun. 14h, 17h, 19h. La gamack.

THÉÂTRE. SOIRÉE «THÉÂTRE-CHANSONS» par l'Atelier de théâtre et la chorale Les Tournesols. Ce soir 20h. Patro de Lévis, 30 rue Champagnon, Lévis. Rens: 837-2479.

VERNISSAGE. CENTRE D'ART CÔTE ST-PAUL, 1268 rue St-Paul, Ancienne-Lorette. Ouverture officielle dimanche de 13h à 17h, en présence des artistes suivants: Rémi Clark, St-Gilles et Reine Ouellet.

MARCHÉ AUX PUCES. Le nouveau marché aux puces de la joujou-thèque de Lévis. Articles pour enfants, vente de bicyclettes usagées et coin collectionneurs. Auj. 10h à 16h. Aréna de Lévis. Halte-garderie sur place. Rens: 837-0702 ou 3635.

MUSIQUE. ATELIER DE MUSIQUE ANCIENNE DE SAINT-FOY. Auj. 11h. A programme: Padovano, Copertino, l'Ouverture, Claude Gervaise. Villa Bagatella.

BIENTÔT À QUÉBEC. MARJO «Celle qui va». 21 et 22 mai. Salle Albert-Rousseau. Billets en vente.

FESTIVAL DE THÉÂTRE. Bibliothèque Gabrielle-Roy, 350 rue Saint-Joseph est. Ce soir 20h: Au septième ciel de Jean Daigne. La troupe Le Monde Ordinaire. Deux femmes dans la cinquantaine opèrent une maison de repos. Leurs premiers pensionnaires sont deux hommes du même âge. Prix d'entrée: \$5.

REUNIONS. La Société des Amis du Jardin Van den Hende. Auj. 10h à 16h. Journée des bulbes. Jardin Van den Hende.

MUSIQUE. LE BRUNCH CLASSIQUE AU CROQUEM-BROCHE. Invités: Nicole Boivin, flûtiste et Dominique Joseph, pianiste. Dim. à compter de 11h au Croquem-broche du Hilton International. Prix d'entrée: \$17,95; \$8. pour les enfants de 10 ans et moins. Réservation: 647-2411.

CONFÉRENCE. Conférence Eckankar. Auj. 11h. Sujet: L'aspect cyclique de l'évolution spirituelle. Au 2949, chemin Sainte-Foy. Entrée libre. Rens: 658-4131.

CONCOURS. LA MESSE DES ARTISTES. Dim. à midi. Invités: Suzanne Nadeau, violoniste; Magali Audet, pianiste, Céline Sévigny, flûtiste et Marie-Josée Lemieux, ondes Martenot. Chapelle historique du Bon-Pasteur, 1080 de la Chevrotière.

CONFÉRENCE. Conférence cyclique de l'évolution spirituelle. Au 2949, chemin Sainte-Foy. Entrée libre. Rens: 658-4131.

MUSIQUE. LA MESSE DES ARTISTES. Dim. à midi. Invités: Suzanne Nadeau, violoniste; Magali Audet, pianiste, Céline Sévigny, flûtiste et Marie-Josée Lemieux, ondes Martenot. Chapelle historique du Bon-Pasteur, 1080 de la Chevrotière.

MUSIQUE. LA MESSE DES ARTISTES. Dim. à midi. Invités: Suzanne Nadeau, violoniste; Magali Audet, pianiste, Céline Sévigny, flûtiste et Marie-Josée Lemieux, ondes Martenot. Chapelle historique du Bon-Pasteur, 1080 de la Chevrotière.

MUSIQUE. LA MESSE DES ARTISTES. Dim. à midi. Invités: Suzanne Nadeau, violoniste; Magali Audet, pianiste, Céline Sévigny, flûtiste et Marie-Josée Lemieux, ondes Martenot. Chapelle historique du Bon-Pasteur, 1080 de la Chevrotière.

MUSIQUE. LA MESSE DES ARTISTES. Dim. à midi. Invités: Suzanne Nadeau, violoniste; Magali Audet, pianiste, Céline Sévigny, flûtiste et Marie-Josée Lemieux, ondes Martenot. Chapelle historique du Bon-Pasteur, 1080 de la Chevrotière.

MUSIQUE. LA MESSE DES ARTISTES. Dim. à midi. Invités: Suzanne Nadeau, violoniste; Magali Audet, pianiste, Céline Sévigny, flûtiste et Marie-Josée Lemieux, ondes Martenot. Chapelle historique du Bon-Pasteur, 1080 de la Chevrotière.

MUSIQUE. LA MESSE DES ARTISTES. Dim. à midi. Invités: Suzanne Nadeau, violoniste; Magali Audet, pianiste, Céline Sévigny, flûtiste et Marie-Josée Lemieux, ondes Martenot. Chapelle historique du Bon-Pasteur, 1080 de la Chevrotière.

MUSIQUE. LA MESSE DES ARTISTES. Dim. à midi. Invités: Suzanne Nadeau, violoniste; Magali Audet, pianiste, Céline Sévigny, flûtiste et Marie-Josée Lemieux, ondes Martenot. Chapelle historique du Bon-Pasteur, 1080 de la Chevrotière.

MUSIQUE. LA MESSE DES ARTISTES. Dim. à midi. Invités: Suzanne Nadeau, violoniste; Magali Audet, pianiste, Céline Sévigny, flûtiste et Marie-Josée Lemieux, ondes Martenot. Chapelle historique du Bon-Pasteur, 1080 de la Chevrotière.

MUSIQUE. LA MESSE DES ARTISTES. Dim. à midi. Invités: Suzanne Nadeau, violoniste; Magali Audet, pianiste, Céline Sévigny, flûtiste et Marie-Josée Lemieux, ondes Martenot. Chapelle historique du Bon-Pasteur, 1080 de la Chevrotière.

MUSIQUE. LA MESSE DES ARTISTES. Dim. à midi. Invités: Suzanne Nadeau, violoniste; Magali Audet, pianiste, Céline Sévigny, flûtiste et Marie-Josée Lemieux, ondes Martenot. Chapelle historique du Bon-Pasteur, 1080 de la Chevrotière.

MUSIQUE. LA MESSE DES ARTISTES. Dim. à midi. Invités: Suzanne Nadeau, violoniste; Magali Audet, pianiste, Céline Sévigny, flûtiste et Marie-Josée Lemieux, ondes Martenot. Chapelle historique du Bon-Pasteur, 1080 de la Chevrotière.

MUSIQUE. LA MESSE DES ARTISTES. Dim. à midi. Invités: Suzanne Nadeau, violoniste; Magali Audet, pianiste, Céline Sévigny, flûtiste et Marie-Josée Lemieux, ondes Martenot. Chapelle historique du Bon-Pasteur, 1080 de la Chevrotière.

MUSIQUE. LA MESSE DES ARTISTES. Dim. à midi. Invités: Suzanne Nadeau, violoniste; Magali Audet, pianiste, Céline Sévigny, flûtiste et Marie-Josée Lemieux, ondes Martenot. Chapelle historique du Bon-Pasteur, 1080 de la Chevrotière.

MUSIQUE. LA MESSE DES ARTISTES. Dim. à midi. Invités: Suzanne Nadeau, violoniste; Magali Audet, pianiste, Céline Sévigny, flûtiste et Marie-Josée Lemieux, ondes Martenot. Chapelle historique du Bon-Pasteur, 1080 de la Chevrotière.

MUSIQUE. LA MESSE DES ARTISTES. Dim. à midi. Invités: Suzanne Nadeau, violoniste; Magali Audet, pianiste, Céline Sévigny, flûtiste et Marie-Josée Lemieux, ondes Martenot. Chapelle historique du Bon-Pasteur, 1080 de la Chevrotière.

MUSIQUE. LA MESSE DES ARTISTES. Dim. à midi. Invités: Suzanne Nadeau, violoniste; Magali Audet, pianiste, Céline Sévigny, flûtiste et Marie-Josée Lemieux, ondes Martenot. Chapelle historique du Bon-Pasteur, 1080 de la Chevrotière.

MUSIQUE. LA MESSE DES ARTISTES. Dim. à midi. Invités: Suzanne Nadeau, violoniste; Magali Audet, pianiste, Céline Sévigny, flûtiste et Marie-Josée Lemieux, ondes Martenot. Chapelle historique du Bon-Pasteur, 1080 de la Chevrotière.

MUSIQUE. LA MESSE DES ARTISTES. Dim. à midi. Invités: Suzanne Nadeau, violoniste; Magali Audet, pianiste, Céline Sévigny, flûtiste et Marie-Josée Lemieux, ondes Martenot. Chapelle historique du Bon-Pasteur, 1080 de la Chevrotière.

MUSIQUE. LA MESSE DES ARTISTES. Dim. à midi. Invités: Suzanne Nadeau, violoniste; Magali Audet, pianiste, Céline Sévigny, flûtiste et Marie-Josée Lemieux, ondes Martenot. Chapelle historique du Bon-Pasteur, 1080 de la Chevrotière.

MUSIQUE. LA MESSE DES ARTISTES. Dim. à midi. Invités: Suzanne Nadeau, violoniste; Magali Audet, pianiste, Céline Sévigny, flûtiste et Marie-Josée Lemieux, ondes Martenot. Chapelle historique du Bon-Pasteur, 1080 de la Chevrotière.

MUSIQUE. LA MESSE DES ARTISTES. Dim. à midi. Invités: Suzanne Nadeau, violoniste; Magali Audet, pianiste, Céline Sévigny, flûtiste et Marie-Josée Lemieux, ondes Martenot. Chapelle historique du Bon-Pasteur, 1080 de la Chevrotière.

MUSIQUE. LA MESSE DES ARTISTES. Dim. à midi. Invités: Suzanne Nadeau, violoniste; Magali Audet, pianiste, Céline Sévigny, flûtiste et Marie-Josée Lemieux, ondes Martenot. Chapelle historique du Bon-Pasteur, 1080 de la Chevrotière.

MUSIQUE. LA MESSE DES ARTISTES. Dim. à midi. Invités: Suzanne Nadeau, violoniste; Magali Audet, pianiste, Céline Sévigny, flûtiste et Marie-Josée Lemieux, ondes Martenot. Chapelle historique du Bon-Pasteur, 1080 de la Chevrotière.

MUSIQUE. LA MESSE DES ARTISTES. Dim. à midi. Invités: Suzanne Nadeau, violoniste; Magali Audet, pianiste, Céline Sévigny, flûtiste et Marie-Josée Lemieux, ondes Martenot. Chapelle historique du Bon-Pasteur, 1080 de la Chevrotière.



**La Bohème**

**Quelque chose manquait**

LA BOHEME. Opéra de Giacomo Puccini. Une production de l'Opéra de Québec. Directeur artistique et musical: Guy Bélanger. Mise en scène: Laurent Gerber. Décors et costumes: Opéra de Montréal, par Claude Girard. Eclairages: Denis Guérette. Orchestre symphonique de Québec. Interprètes: Colette Boky (Mimi), Frederick Donaldson (Rodolfo), Marie-Danielle Parent (Musetta), Theodore Baerg (Marcello). A la Salle Louis-Frédette du Grand Théâtre.

«Et pourtant... Tout était si beau, impressionnant, et même fabuleux à certains moments, lors de cette première de La Bohème, hier soir au Grand Théâtre. Une production digne des plus grandes scènes, des voix à la hauteur, vraiment... Mais comme en a témoigné l'accueil frais du public, quelque chose manquait. Mais Quoi? Cherchons...»

Serait-ce que la mise en scène de Laurent Gerber, audacieuse, dispenseuse, a pris le pas sur l'aspect purement lyrique de l'oeuvre? Dès le premier acte, plusieurs

travaux heureuses, dans cette atmosphère enjouée du départ. Amusant, ce petit jeu autour de la flamme du vieux poète. Et cette eau que crache un personnage, à l'arrivée surprise du proprio! C'est ce qui s'appelle savoir jusqu'où aller trop loin. Plus pertinente, cette façon qu'a Rodolfo de chanter sa note la plus difficile... mains dans les poches. Bien.

Eblouissement du deuxième acte, avec son décor imposant, sa mise en scène ingénieuse, ce ballet si bien réglé, si vivant, de dizaines de figurants. Du superlatif. On serait tenté de dire que ce fut le clou de la soirée. Tout de même, on aurait pu se dispenser d'écarteler deux édifices, manu militari, pendant que la scène se déroule. On en fait peut-être trop...

Troisième acte: la neige, les réverbères, l'éclairage progressif. Le fabuleux continue. En enlevant un peu de sérieux à la querelle Marcello-Musetta, on réussit du même coup un intéressant contraste avec la gravité du couple Rodolfo-Mimi. Mais imperceptiblement, certains

filis dramatiques très ténus se cassent, malgré la conviction des Colette Boky, Frederick Donaldson, Marie-Danielle Parent, Theodore Baerg. Sont-ils sacrifiés à une mise en scène trop affirmée?

C'est le quatrième acte, la résultante, qui va décider de tout. La dualité joie-tristesse, le choc du comique et du tragique doit s'y faire plus violent. Au départ, le duo de Rodolfo et Marcello est bien équilibré (plus en forme qu'au début du premier acte) mais on ne communique pas à leur inquiétude masquée d'humour. Les pitreries qui suivent ne font pas davantage ressortir le tragique de la finale. Ce finale pourtant si admirablement chanté par Colette Boky et Frederick Donaldson... Alors?

Le spectacle a été fabuleux, la performance, supérieure, mais la magie n'a pas opéré. Après tout, l'imperceptible flottement du plaisir du spectateur, hier soir, était-il un simple phénomène de première...

Après la représentation, Mme Colette Boky et le président de la



Une interprétation de talent mais une mise en scène trop affirmée. Les principaux rôles: le soprano Colette Boky et le ténor Frederick Donaldson.

Fondation de l'Opéra de Québec, M. Jean-Paul Cloutier, ont décerné le Prix Raoul Jobin au baryton Jean-François Lapointe, natif de Chicoutimi. Il est le quatrième récipiendaire de cette distinction, à la suite de Sonia Racine, Line Fortin et Hélène Fortin. Régis TREMBLAY



Le Soleil, Roland Marcoux

«En spectacle les gens me réclament beaucoup de pièces de Corbeau, raconte Marjo. Je ne me fatigue pas de les chanter et parfois j'aimerais en interpréter un peu plus mais ce n'est pas de cette façon que je peux avancer.»

Les 21 et 22 mai

**Marjo présentera pour la 1re fois à Québec le spectacle qui a fait courir le tout Montréal**

«Depuis environ un an notre Marjo national nous rend souvent visite, mais les 21 et 22 mai, elle présentera pour la première fois dans sa totalité le spectacle qui a fait courir le tout Montréal au Spectrum.»

par Michel BILODEAU (collaboration spéciale)

«Lorsqu'on m'a demandé de chanter trois soirs au Spectrum, j'ai eu un peu peur. J'me demandais si je pouvais réellement remplir la salle autant de soirs. J'en suis venue au septième et j'en suis encore toute surprise», lance en riant Marjo lors d'une entrevue au SOLEIL.

Une entrevue qui se déroule à la bonne franquette sur un maigre îlot de verdure entourant un centre commercial.

Marjo venait de terminer l'enregistrement d'une émission de télévision et elle tenait à tout prix à profiter un peu du soleil. «Je n'aime pas tellement faire ce genre d'émission. C'est surtout à cause du maquillage», lance-t-elle bien installée sur l'herbe.

Le vent dans les voiles. Vraiment, tout va pour le mieux pour Marjo.

Elle n'arrête pas de chanter, on a ajouté des supplémentaires au Spectrum, son nouveau 45-tours *Chats sauvages* est fort bien reçu, et son microsillon *Celle qui va* s'est vendu à ce jour à plus de 31,000 exemplaires, un chiffre plus qu'appréciable par les temps qui courent.

D'ailleurs, chez Kébec Disc ont à bon espoir de voir *Celle qui va* certifiée disque d'or (50,000 exemplaires).

Depuis un bout de temps, on a souvent l'occasion de voir Marjo dans la région. Au Vieux-Port avec

Eartha Kitt et Claude Dubois, lors de Rendez-Vous 87, au Petit-Champain, à l'université Laval, bref Marjo n'a jamais été aussi présente.

Pourtant, elle n'a pas encore eu l'occasion de monter sur scène entourée des décors conçus pour ce spectacle. «Des autres scènes n'étaient pas assez grandes. Mais, à la salle Albert-Rousseau j'ai enfin l'occasion d'avoir mes décors.»

Au menu: des pièces de *Celle qui va*, du blues, et bien sûr l'indispensable pot-pourri de pièces de Corbeau.

On pourrait croire que Marjo est un peu tannée d'interpréter ces chansons mais il n'en est rien. Par contre, l'artiste précise qu'elle dose le tout, histoire de ne pas se sentir non plus prisonnière du passé.

«En spectacle les gens me réclament beaucoup de pièces de Corbeau. Je ne me fatigue pas de les chanter et parfois j'aimerais en interpréter un peu plus mais ce n'est pas de cette façon que je peux avancer.»

Un été bien rempli

Le moins que l'on puisse dire c'est que Marjo ne chômera pas cet été.

Outre ces deux concerts de juin au Spectrum, on pourra aussi la voir lors de la fête de la Saint-Jean à Montréal, en compagnie de Paul Piché, Edith Butler et Renaud dans un spectacle dont la mise en scène sera signée Moussef.

Par la suite, Marjo va s'envoler vers la France pour une tournée

promotionnelle. En effet, *Celle qui va* doit être lancé en France à la mi-juin et le premier 45-tours à en être extrait sera *Amoureuse*.

Un concert est d'ores et déjà prévu à La Rochelle pour le mois de juillet.

De retour chez nous, Marjo compte bien participer à quelques festivals d'été avant d'entreprendre l'automne prochain, selon son expression, «la vraie tournée», c'est-à-

dire une tournée planifiée qui fera le tour de la province.

Le prochain défi de Marjo? Trouver le temps nécessaire pour travailler à de nouvelles pièces.

«Il faut que je trouve le temps pour composer de nouvelles chansons et ça c'est pas facile. Je me lève la nuit pour écrire! C'est un lent processus et il faut prendre cela comme ça vient», conclut-elle. ●

**De Woody Allen et Ettore Scola**  
**Projection de 2 odes nostalgiques sur la vie en famille, à Cannes**

«CANNES (AFP) - «Familles, je vous aime»: après les fastes princiers, le festival a plongé hier au coeur de foyers plus modestes, avec la projection en sélection officielle de deux odes à la famille très nostalgiques: *Radio Days* de Woody Allen et *La famille* (La famiglia) d'Ettore Scola.

Une journée plutôt sereine, en attendant un dimanche très chargé, avec la projection de quatre films: le soviétique *Repentir*, le dernier film de Wim Wenders *Les ailes du désir*, le premier long métrage de Norman Mailer *Tough Guys Don't Dance* et enfin la projection, ajoutée en extras, du *Roi Lear* de Jean-Luc Godard.

Comme chaque année depuis 1979, Woody Allen a envoyé ses vœux au festival de Cannes, avec sa dernière oeuvre présentée hors compétition: *Radio Days*, qui évoque les États-Unis des années 30, lorsque la radio jouait un rôle privilégié dans la vie de millions d'Américains.

Le réalisateur d'*Hannah et ses soeurs* et de *La rose pourpre du Caire* nous montre un petit rouquin vivant dans une famille juive modeste: les parents passent leur vie à se disputer, une tante recherche le Prince Charmant, les enfants piaillent.

En parallèle, on découvre le monde pétillant du showbiz de l'époque, dont émerge une petite vendeuse de cigarettes un peu bécassine qui deviendra une star, incarnée par Mia Farrow.

Pour Woody Allen, le cinéma est toujours une affaire de famille: on retrouve aux côtés de sa compagne blonde les vieux complices du réalisateur: Dianne Wiest (*Hannah et ses soeurs*), Michael Tucker (*La rose pourpre du Caire*) et même Diane Keaton (*Annie Hall*) qui pousse la chansonnette...

La musique y joue bien sûr un rôle important avec de nombreux «standards» de Cole Por-

ter, Glenn Miller, Franck Sinatra...

Bref, un air connu qu'on écoute toujours avec plaisir, même s'il ne réserve guère de surprises. Avec une nuance toutefois: plus Woody Allen vieillit, moins il est caustique et plus il devient poète.

Même sentiment de déjà vu avec Ettore Scola, le réalisateur de *Nous nous sommes tant aimés* et d'une *journée particulière*.

Friand des unités de lieu (comme dans *La terrasse* ou *Le bal*), Scola installe cette fois-ci sa caméra dans le couloir d'une maison bourgeoise. Dans *La famille*, on ne quitte pas une seconde l'appartement romain d'un certain Carlo, professeur de lettres. Depuis son baptême, en 1906, à ses quatre-vingtième anniversaire.

«J'ai tourné au moins une dizaine de films sur la famille. Ou dans lesquels il y a une famille. Cette fois-ci, aucune divagation. Le film est enfermé dans une maison. Celui qui sort de la maison sort du film», explique Scola.

Et il s'en passe des choses dans cette maison. Trois vieilles filles se chamaillent, un oncle est attiré par Mussolini, les enfants chapardent dans la poche du docteur, une jeune femme quitte son mari et Carlo épouse la soeur de celle qu'il aime passionnément... Beaucoup de malheurs, de trahisons, de malentendus, tempérés par des éclats de rire. Car une fois de plus, Scola nous montre les plus grands drames avec humour et beaucoup de tendresse pour ses personnages.

C'est Vittorio Gassman qui tient le fil conducteur de ces 80 années en incarnant Carlo. À ses côtés, on retrouve une belle distribution franco-italienne: l'épouvante Stefania Sandrelli, Fanny Ardant, qui ne perd pas une once de distinction sous ses cheveux blancs, Ottavia Piccolo, Philippe Noiret... ●

**CINÉMAS CINEPLEX ODEON**

<b>GAGNANT DE 4 OSCARS</b> <b>PLATOON</b> VERSION FRANÇAISE PLACE CHAREST	<b>STALLONE</b> <b>LE BRAS DE FER</b> LE PARIS
<b>GAGNANT DE 3 OSCARS</b> <b>Chambre avec Vue...</b> PLACE CHAREST	Robert DeNiro <b>ANGEL HEART</b> (Les portes de l'enfer) VERSION FRANÇAISE PLACE CHAREST
<b>LE CHEF-D'OEUVRE DE L'HORROR</b> <b>GOthic</b> KEN RUSSELL VERSION FRANÇAISE PLACE CHAREST	<b>POLICE ACADEMY 4</b> VERSION FRANÇAISE PLACE CHAREST
<b>LE DECLIN DE L'EMPIRE AMERICAIN</b> PLACE CHAREST	<b>MICHAEL J. FOX</b> <b>THE SECRET OF MY SUCCESS</b> PLACE CHAREST
<b>PAUL HOGAN</b> <b>Crocodile DUNDEE</b> LE PARIS	<b>LE DÉFI DU</b> <b>COOLANGATA</b> CANARDIERE
<b>MISSION</b> VERSION FRANÇAISE LE PARIS	<b>L'ENFANT SACRÉ DU TIBET</b> CINÉMA LIDO

**Offrez-vous une VRAIE SORTIE**

Dim., Lun. & Mar.: 17h15, 19h15, 21h15. <b>GALERIES CAPITALE</b> 5811 Boul. des GALERIES 628-7355	<b>CRIMES DU COEUR</b>
Dim., Lun. & Mar.: 12h30, 14h30, 17h00, 19h30, 21h30. <b>GALERIES CAPITALE</b> 5811 Boul. des GALERIES 628-7355	<b>L'ENFANT SACRÉ DU TIBET</b>
Dim. & Lun.: 12h35, 14h45, 16h55, 19h00, 21h10. <b>PLACE QUÉBEC</b> 5 PLACE QUÉBEC 525-4524	<b>Couleur de l'Argent</b>
12h40, 14h25, 16h10, 17h55, 19h40, 21h30. <b>STE-FOY</b> 7500 Boul. LAURIER 656-0592	<b>HOT PURSUIT</b> V.O. ANGLAISE!
<b>STE-FOY</b> 7500 Boul. LAURIER 656-0592	<b>STEELE JUSTICE</b> V.O. ANGLAISE 13h20, 15h20, 17h20
Dim., Lun. & Mar.: 13h10, 15h10, 17h10, 19h10, 21h10. <b>STE-FOY</b> 7500 Boul. LAURIER 656-0592	<b>MATTHEW BRODERICK</b>
<b>STE-FOY</b> 7500 Boul. LAURIER 656-0592	<b>PROJECT X</b> V.O. ANGLAISE!
<b>GALERIES CAPITALE</b> 5811 Boul. des GALERIES 628-7355	<b>LES WALT DISNEY</b> <b>ARISTOCHATS</b> Prix spécial: Adultes: 3,50\$ Enfants: 3,00\$
<b>GALERIES CAPITALE</b> 5811 Boul. des GALERIES 628-7355	<b>VERSION FRANÇAISE</b> <b>BLUE VELVET</b> Dim. & Lun.: 12h40, 14h50, 17h00, 19h10, 21h25.
<b>GALERIES CAPITALE</b> 5811 Boul. des GALERIES 628-7355	<b>VERSION FRANÇAISE</b> <b>Mannequin</b> ... qui n'a pas rêvé de tomber amoureux d'un mannequin ?... Dim., Lun. & Mar.: 13h00, 14h45, 16h30, 18h20, 20h00, 21h40.
<b>GALERIES CAPITALE</b> 5811 Boul. des GALERIES 628-7355	<b>Un crime violent. Une liaison secrète. Un seul témoin.</b> <b>"FAUX TÉMOIN"</b> Ver. Fr. de "THE BEDROOM WINDOW" STEVE GUTTENBERG ELIZABETH MCGOVERN ISABELLE HUPPERT Dim., Lun. & Mar.: 12h40, 14h45, 16h55, 19h05, 21h15.



Les Voyages  
**Treasure Tours**  
 On sait maintenant qui choisir pour la

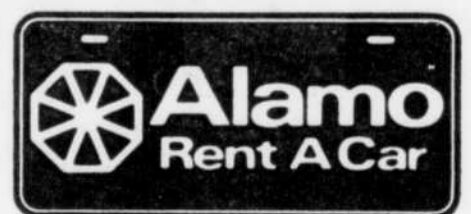
# FLORIDE

LOCATION DE VOITURE **GRATUITE** POUR UNE SEMAINE



Du 9 mai au 13 juin inclusivement

- Transmission automatique
- Climatisée
- Kilométrage illimité



*Ce spécial s'applique lorsque 2 adultes voyagent ensemble sur un vol nolisé. Ce spécial s'applique sur la voiture Chevette, 2 portes ou similaire seulement. Une catégorie supérieure de voiture peut être demandée à destination. Lorsqu'une personne voyage seule, le supplément sera de 28\$ pour la voiture.*

## VOLS NOLISÉS DE QUÉBEC VERS ORLANDO

### DÉPARTS LES SAMEDIS

# 289\$

Du 9 mai au 13 juin inclusivement  
 TRANSPORT AÉRIEN ALLER-RETOUR - ADULTE

**SPÉCIAL FORFAITS**

**DU 9 MAI AU 13 JUIN 1987**  
**RÉDUCTION DE 80\$ PAR PERSONNE**  
 SÉJOUR DE 1 ET 2 SEMAINES

## ORLANDO-DAYTONA-CLEARWATER

HÉBERGEMENT		1 semaine à partir de	2 semaines à partir de
<b>ORLANDO</b>	Comfort Inn - Est (Standard)	<b>379\$</b>	<b>559\$</b>
<b>DAYTONA</b>	Beach Hut	<b>449\$</b>	<b>679\$</b>
<b>CLEARWATER</b>	Sandcastle III (4 adultes)	<b>399\$</b>	<b>509\$</b>

Le séjour devra être terminé au plus tard le 27 juin. Le paiement complet est exigé dans les sept jours suivant la réservation. Lorsqu'un passager ne prend pas la voiture, un montant de 20\$ par personne sera déduit.

Ce spécial ne comprend pas les frais reliés à la location de voiture tels que l'essence, la taxe de 5% de l'État de la Floride, l'avenant dommages-collision optionnel de 9,49\$ US par jour et l'assurance accidents personnelle de 3,00\$ US par jour.

Tous les vols sont régis par les règlements de la Commission canadienne des transports applicables aux vols ABC (vols affrétés avec réservation à l'avance).

Les modalités et les conditions sont contenues dans le dépliant Express Floride de Les Voyages Treasure Tours Inc.

**Consultez votre agent de voyages**

